



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 041**

Le jeudi 4 juin 2026

---

Présidente : Lisa Hepfner





## Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 4 juin 2026

• (0815)

[Traduction]

**La présidente (Lisa Hepfner (Hamilton Mountain, Lib.)):** Je déclare la séance ouverte. Bienvenue à la 41<sup>e</sup> réunion du Comité permanent du patrimoine canadien.

Avant de commencer, je demanderais à tous ceux qui participent à la réunion en personne de prendre connaissance des consignes inscrites sur les fiches actualisées qui sont apposées sur la table devant vous. Ces mesures ont été mises en place pour prévenir la rétroaction acoustique et préserver la santé et la sécurité de tous les participants, en particulier celles de nos interprètes. Vous remarquerez que le code QR qui figure sur la fiche vous permet d'accéder à une courte vidéo de sensibilisation.

Conformément à la motion de régie interne adoptée par le Comité, je peux confirmer que les témoins ont effectué les tests de connexion requis avant la présente réunion.

Vous êtes priés d'attendre que je vous nomme avant de prendre la parole, et vous devez adresser tous vos commentaires à la présidence.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, nous nous réunissons aujourd'hui dans le cadre de notre troisième réunion consacrée à notre étude de l'état des espaces de création et de représentation au Canada.

Avant d'aller plus loin, je tiens à faire remarquer que les membres du Comité ont peut-être déjà vu la lettre envoyée par un témoin qui a comparu la semaine dernière. Nous l'avons reçue récemment dans nos boîtes de réception, et je vais vous la lire. Elle a été rédigée par Jennifer Brewin, une représentante du théâtre Globe qui a témoigné le 28 mai dans le cadre de notre 39<sup>e</sup> réunion.

Elle indique ce qui suit:

Je suis préoccupée par les observations que deux membres du Comité, c'est-à-dire les députés Kerry Diotte et Kevin Waugh, ont formulées le 28 mai 2026. Ils ont critiqué une pièce présentée par le théâtre Globe de Regina.

La parole est à vous, madame Thomas.

**Rachael Thomas (Lethbridge, PCC):** Excusez-moi, mais je me pose la question suivante: depuis quand a-t-on pour habitude de lire le courrier adressé au Comité? Je n'ai jamais vu cela auparavant.

**La présidente:** Non, ce n'est pas courant, mais j'ai pensé que ce serait une bonne occasion pour notre comité de discuter de la manière dont nous traiterons nos témoins à l'avenir.

Ce témoin s'est senti très attaqué à propos d'une question qui n'avait rien à voir avec l'enjeu que nous étudions. Je voudrais donc simplement demander aux membres de faire preuve de sensibilité, car bon nombre des témoins que nous invitons comparaissent en

toute bonne foi. Ce ne sont pas des politiciens, et nous devons les traiter avec respect.

**Rachael Thomas:** Je peux comprendre ce rappel au Règlement. Je pense effectivement que nous devons nous comporter avec respect au sein de notre comité, tant envers nos collègues d'en face qu'envers les témoins qui comparaissent devant nous. Ce qui me préoccupe, c'est que deux noms sont mentionnés dans cette lettre. Ces personnes ne sont certainement pas les seules à avoir posé des questions qui ont suscité un certain malaise en comité. Des députés de tous les partis l'ont fait depuis que nous siégeons au sein du Comité.

Il semble que ces personnes, c'est-à-dire mes collègues, aient été prises pour cible, car vous choisissez de lire leurs noms, qui figureront dans le compte rendu, alors que vous pourriez simplement rappeler aux membres assis à la table que nous devons faire preuve de respect. Je vous demanderais donc de reconsidérer votre décision, madame la présidente.

• (0820)

**La présidente:** Votre remarque est pertinente, et je suis d'accord pour en rester là.

Mesdames et messieurs les députés, n'oubliez pas que nous invitons de bonne foi des témoins à comparaître devant nous afin qu'ils puissent nous faire part de leurs réflexions à propos d'un sujet d'étude clairement défini, et que nous ne devons pas trop nous éloigner de ce sujet ni les traiter comme s'ils étaient des politiciens sur la ligne de feu.

Vous avez la parole, monsieur Waugh.

**Kevin Waugh (Saskatoon-Sud, PCC):** Madame la présidente, vous avez déjà versé mon nom et celui de M. Diotte dans le compte rendu ce matin. Y a-t-il un moyen de les retirer?

**La présidente:** Pardon...?

**Kevin Waugh:** Est-il possible de supprimer ce que vous venez de dire?

Mon nom figure déjà dans le compte rendu de ce matin, tout comme celui de M. Diotte, alors il s'agit en quelque sorte d'une question de privilège. Vous avez déjà mentionné nos deux noms, ce qui n'est pas dans les usages de notre comité ni d'aucun autre comité; je me demande donc comment nous pourrions résoudre ce problème. Est-il possible de supprimer nos deux noms du compte rendu?

**La présidente:** Je n'en suis pas certaine. Monsieur le greffier...?

Non, il est impossible de le faire. Nous en resterons là, monsieur Waugh. Je suis désolée si vous avez l'impression que votre privilège de député a été bafoué d'une manière ou d'une autre, mais je tenais simplement à signaler que nous avons bien reçu cette lettre et que je l'ai trouvée préoccupante. Nous allons maintenant passer à autre chose.

La parole est à vous, monsieur Diotte.

**Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC):** À titre de rappel au Règlement, je précise que j'ai lu dans les commentaires de ces vidéos qu'elle m'avait rendu la pareille, alors j'estime lui avoir donné amplement l'occasion de réfuter chacune de mes affirmations ou de répondre à chacune de mes questions.

**La présidente:** Je suis d'accord. Je pense qu'elle s'en est très bien tirée. Je voulais simplement souligner que nous devons faire preuve de sensibilité, et je m'excuse d'avoir lu ces noms.

Nous allons poursuivre. J'espère que cela ne fait pas trop peur aux témoins qui sont avec nous aujourd'hui.

Nous accueillons Ryan Filsinger, chef de la direction d'Iron Fox Games, qui est avec nous dans la salle. Non, je suis désolée; il est en ligne, par vidéoconférence.

Christy Morin, de l'organisme Arts on the Ave Edmonton Society, est avec nous dans la salle.

Morgan Simms, du Glasgow Square Theatre, est également ici parmi nous.

De la Société des arts technologiques, nous accueillons Jenny Thibault, par vidéoconférence. Enfin, nous entendons Tania Kontoyanni et Alexandre Curzi, de l'Union des artistes.

Bienvenue à tous.

Chaque organisation disposera de cinq minutes pour une déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions des députés.

Nous allons commencer par Iron Fox Games.

Monsieur Ryan Filsinger, vous avez la parole pour cinq minutes. Allez-y.

**Ryan Filsinger (chef de la direction, Iron Fox Games):** Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui.

Cette étude me tient à cœur, et je suis reconnaissant au Comité de sa volonté de comprendre la meilleure façon de soutenir la prochaine génération d'artistes.

Je suis le fondateur et chef de la direction d'Iron Fox Games, un studio de création de jeux vidéo basé à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard. Je travaille dans cette industrie depuis près de 20 ans dans la ville où j'ai grandi. Notre studio a pour valeur fondamentale de créer la prochaine génération de concepteurs de jeux. Ce sujet est donc très important pour moi.

Nous avons bénéficié du soutien de ceux qui nous ont précédés. Bon nombre des jeunes artistes et développeurs qui travaillent aujourd'hui au Canada atlantique ont une carrière ici grâce aux programmes provinciaux et fédéraux qui ont rendu ces débouchés possibles. Je considère que cela fait partie de mon travail de veiller à ce que le prochain groupe ait la même chance que moi.

La plupart des Canadiens, lorsqu'ils s'imaginent un espace de création et de représentation, pensent à un théâtre ou à une salle de spectacle. Pour les concepteurs de jeux, il s'agit d'un studio, d'un bureau à domicile et d'une collaboration entre divers fuseaux horaires, souvent tout en même temps. Dans la pratique, notre espace de création est l'écosystème lui-même — les outils, les plateformes de distribution que nous utilisons, les programmes de formation, les studios qui permettent aux jeunes artistes de faire leurs premiers pas.

Lorsque ces éléments se contractent, les occasions disparaissent avec eux. Le repli qui s'est produit dans l'industrie du jeu vidéo après le boom que nous avons connu pendant la COVID a déjà commencé à réduire les possibilités pour la prochaine génération.

Les Maritimes ne sont pas l'endroit où la plupart des gens s'attendent à trouver de la conception de jeux, mais je crois que notre feuille de route parle d'elle-même. Le premier jeu présenté sur scène par Steve Jobs lors du lancement de l'App Store en 2008 a été mis au point dans notre région. Nos studios ont produit divers titres lancés par des franchises comme Les Simpson, Doom et Marvel, pour n'en nommer que quelques-unes.

Il a fallu des années pour mettre en place ce qui a été construit ici grâce à VideogamesPEI, à la formation dans les écoles locales et au soutien d'Innovation PEI et de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, mais cet écosystème reste encore très vulnérable à ce stade-ci. La vague de fermetures de grands studios régionaux comme ceux de Microsoft, Ubisoft et Electronic Arts nous le rappelle. Malgré tout, nous trouvons nos propres repères, avec l'ouverture de nouveaux studios dans la foulée de ces fermetures et avec des événements comme XP Game Connect Atlantic, qui se tiendra demain, à Halifax.

Nos espaces de création sont en train de s'éroder sur trois fronts à la fois. Premièrement, les programmes postsecondaires en conception de jeux sont parmi les premiers à être coupés lorsque les budgets des écoles de l'Atlantique se resserrent. Ces programmes sont la pouponnière de talents de nos petits studios.

Deuxièmement, il y a la concurrence internationale. Les développeurs de l'Europe de l'Est, de l'Inde et maintenant de l'Asie du Sud-Est produisent un travail équivalent pour 40 à 60 % de nos coûts, et ce calcul motive bien des décisions des éditeurs. Cela exerce une pression à la baisse directe sur ce que les studios canadiens peuvent facturer et sur ce que les artistes canadiens peuvent gagner de façon réaliste.

Troisièmement, il y a l'intelligence artificielle. Selon le « *2025 State of the Game Industry Report* » de la Game Developers Conference, ou GDC, un développeur sur dix a perdu son emploi au cours de la dernière année, et ce sont les concepteurs d'histoires et les artistes visuels qui sont les plus touchés. Trente pour cent des développeurs travaillant dans l'industrie estiment que l'intelligence artificielle nuit activement à l'industrie, c'est près du double de l'année précédente. Les postes créatifs débutants dans lesquels les jeunes Canadiens peuvent commencer leur carrière disparaissent rapidement. On cerne encore assez mal tout l'effet que l'intelligence artificielle aura dans notre industrie. Cependant, il faut des gens qualifiés pour en tirer pleinement parti.

L'industrie canadienne du jeu vidéo a contribué à hauteur de 5,1 milliards de dollars au PIB du Canada en 2024. Elle emploie 34 000 travailleurs à un salaire moyen de 102 000 \$ par année et génère 88 % de ses revenus grâce à l'exportation. L'Île-du-Prince-Édouard a enregistré la croissance la plus rapide du PIB provincial au Canada au cours de la même période, à hauteur de 3,6 %, et ce secteur y est pour quelque chose.

Nous ne tiendrions pas sans le soutien actif des programmes, des studios et des incubateurs de talents derrière tout cela. Le Comité a l'occasion de traiter les espaces de création en arts numériques comme une infrastructure économique et de les appuyer grâce à des programmes de mentorat, à des modèles de diffusion expérimentaux et à un investissement accru dans des programmes comme le FMC et d'autres initiatives régionales.

• (0825)

**La présidente:** Merci.

Nous entendrons maintenant la représentante de la Arts on the Ave Edmonton Society.

Madame Morin, je vous souhaite la bienvenue. Vous avez la parole pour cinq minutes.

**Christy Morin (directrice exécutive, Arts on the Ave Edmonton Society):** Merci infiniment. Bonjour à tous. Merci, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité, et merci à Patrimoine canadien. C'est un ministère que nous avons appris à aimer au cours des 20 dernières années de travail à bâtir Arts on the Ave à Edmonton, en Alberta.

Permettez-moi d'abord de vous raconter l'histoire d'Arts on the Ave. Il y a 32 ans, mon mari et moi voulions acheter une maison. Lorsque nous avons cherché aux alentours d'Edmonton, nous avons constaté que nous pouvions acheter une maison dans le coin de l'avenue Alberta, qui est située au cœur d'un vieux quartier historique. Même si c'était un quartier que tout le monde associait à une grande criminalité et à la misère, j'étais une artiste de théâtre et c'était abordable pour nous, alors nous nous sommes dit: allons-y. Nous avons acheté la maison.

Nous sommes allés faire un pique-nique. Nous avons posé notre couverture au sol, avec nos sandwichs au jambon, et il y a un homme qui est passé en pourchassant une femme avec un deux par quatre près de nous. Nous avons regardé autour de nous et avons vu des seringues un peu partout. Mon mari et moi nous sommes demandés si c'était bien l'endroit où nous devions nous installer.

C'était une grande question, mais lorsque nous avons commencé à vivre dans le quartier, nous avons commencé à rencontrer des artistes locaux dans les petits pubs du voisinage et les petites épiceries culturelles; et nous avons commencé à nous rassembler dans les maisons. C'était fantastique. Nous avons commencé à nous demander comment les arts peuvent contribuer à bâtir une communauté. C'était un quartier qui avait besoin de beaucoup d'amour, et nous espérons arriver à édifier la communauté grâce aux arts.

La réponse a été le Kaleido Family Arts Festival. Nous avons fermé la 118<sup>e</sup> avenue, qu'on appelait *the strip*, sur cinq coins de rue, et nous l'avons remplie d'artistes. Les trottoirs, les ruelles, les devantures de commerces et les terrains vacants sont devenus de lieux de théâtre, de danse, de musique, d'arts visuels, de spectacles de rue et une foire d'artisans pendant trois jours complets, et cela a transformé le quartier. Les voisins, les journaux, tout le monde a commencé à en parler. Au lieu de parler des « fruits de la prostitution »,

de criminalité, de misère et d'exploitation, les gens se sont mis à parler d'espoir, de créativité, de résilience et de ce que les arts peuvent faire: ils changent les gens. Les gens se sont mis à voir un quartier. Ils peuvent changer eux-mêmes, et nous nous changeons les uns les autres.

À partir de là, nous avons créé un lieu, le Carrot Community Arts Coffeehouse, une entreprise sociale artistique. Tout le monde disait: « Nous vous donnons six mois, Christy, pour voir si cela va fonctionner. » Nous sommes là depuis 19 ans, mais nous sommes dans une période critique en ce moment, parce qu'il est difficile d'obtenir du financement. C'est notre bureau. C'est notre lieu de rassemblement. C'est notre salle de spectacle.

Nous envisageons également de construire ArtsCommon 118 au cours des trois prochaines années.

Il y a ensuite le festival Deep Freeze qui s'est ajouté à cela, un festival d'hiver byzantin, un festival d'hiver francophone, ukrainien, asiatique et latino, qui présente toutes sortes d'activités d'hiver à Edmonton, qui célèbre le patrimoine, l'histoire, la musique et la culture. Pendant deux jours, la 118<sup>e</sup> avenue bourdonne de vie.

Toutes ces activités ont des retombées bien au-delà des festivals. Les arts et la culture réduisent l'isolement, forgent le sentiment d'appartenance, aident les entreprises locales, animent les espaces, donnent vie à des terrains vacants, renforcent la sécurité alimentaire et créent des collectivités plus sûres et plus connectées. Vous le savez tous. Vous en êtes les champions qui rendent tout cela possible, mais nous avons besoin de votre aide pour trouver des moyens durables de continuer. Nos espaces sont en péril.

Les arts et la programmation culturelle créent des liens. J'ai lu un rapport du Conseil des arts d'Edmonton et j'ai constaté que les arts et les festivals génèrent plus de 171 millions de dollars par année en activité économique à Edmonton.

Les arts ne sont pas qu'une dépense, c'est un investissement. Là où il y a de l'art, il y a de la vie. Il y a de la connexion. Il y a du soutien et du dynamisme. Notre petite organisation compte sur une équipe incroyable de gens qui non seulement font de l'art, mais aident les nouveaux arrivants. L'organisation communautaire dont nous faisons partie ne fait pas qu'une seule chose. Nous sommes de nature hybride, et c'est ce qui complexifie les choses avec Patrimoine canadien. Nous n'entrons pas très bien dans une case. Lorsque vient le temps d'expliquer tout le travail spécialisé dont nous avons besoin — disons pour l'accessibilité, l'aspect communautaire et la pratique artistique —, la définition d'artiste professionnel semble nous nuire.

La diversité culturelle croissante du Canada et l'arrivée de nombreux nouveaux arrivants enrichissent notre communauté. Nous les appuyons. Nous les aidons. Nous leur donnons un coup de pouce. Nous les aidons à rédiger leurs demandes de subventions. Cependant, la cagnotte ne suffit plus, et il n'y a pas de financement supplémentaire pour ces personnes, ce qui rend les choses vraiment difficiles.

Nous encourageons également Patrimoine canadien à miser sur quatre actions. La première consiste à définir « artiste professionnel ». Le programme des fonds de dotation semble essentiel à la durabilité.

La deuxième consiste à augmenter le financement opérationnel pluriannuel à long terme pour les espaces culturels. C'est un élément qui est vraiment en péril en ce moment.

La troisième serait de jeter un regard nouveau sur l'infrastructure — sur ce qui est vieux, ce qui est nouveau et ce qui est à prévoir pour la prochaine génération.

La quatrième action serait le renforcement des collectivités grâce à des programmes axés sur les arts et le patrimoine. Comme je l'ai dit, c'est fantastique, mais en tant qu'organisation artistique, nous aidons les jeunes groupes d'artistes à s'y retrouver dans ces programmes de subventions.

Ce qui était au départ un petit mouvement populaire dans notre quartier en difficulté est devenu une force majeure à Edmonton. Je suis très fier de notre équipe et de nos milliers de bénévoles, mais nous ne pouvons pas y arriver seuls. Les arts, le patrimoine et la culture ne sont pas distincts de la sécurité communautaire, du développement économique, du bien-être mental, de l'appartenance ou du renouvellement des quartiers.

• (0830)

Nous entretenons des liens avec vous depuis deux décennies, et nous en sommes très heureux. Nous sommes très reconnaissants d'avoir cette conversation avec vous et nous nous réjouissons des nombreuses autres à venir.

**La présidente:** Merci beaucoup.

Morgan Simms, du Glasgow Square Theatre, sera le prochain intervenant. Vous avez maintenant la parole pour cinq minutes.

**Morgan Simms (responsable, Programmes, culture et événements, Glasgow Square Theatre):** Bonjour, madame la présidente et honorables membres du Comité.

Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui. J'ai l'honneur d'être responsable des programmes, de la culture et des événements à la Ville de New Glasgow et au Glasgow Square Theatre, un théâtre appartenant à la municipalité dans une petite ville rurale du Nord de la Nouvelle-Écosse d'un peu moins de 10 000 habitants.

Notre théâtre est le seul espace artistique et culturel professionnel de la ville et c'est un attrait central dans notre centre-ville. J'aborde ce travail du point de vue de la gestion d'un théâtre municipal rural, où la programmation culturelle doit toujours être en équilibre entre la valeur artistique, l'accès communautaire et la responsabilité financière. Notre salle est entièrement financée par la municipalité de New Glasgow, qui y injecte environ 400 000 \$ annuellement. Bien que ce soit modeste par rapport au budget d'autres salles de taille similaire, ce financement est demeuré stable malgré des pressions financières accrues. Pour 2026-2027, il n'y a aucune réduction, et plus de 40 000 \$ nous ont été octroyés pour la modernisation des lieux.

J'ai de la gratitude pour ce soutien, mais je vois bien le défi constant auquel les municipalités sont confrontées pour trouver l'équilibre entre la culture et les enjeux sociaux complexes, les services de police, les services d'incendie et d'autres priorités. Nous avons de plus en plus besoin de financement en culture pour en démontrer la valeur mesurable au-delà de son vaste impact communautaire.

À l'échelle locale, un spectacle à guichets fermés représente bien plus que ce qu'on voit sur scène. Un spectacle à guichets fermés vient avec des séjours à l'hôtel, des restaurants complets et un achalandage accru dans notre centre-ville. Dans les collectivités rurales,

les lieux comme le nôtre sont à la fois des points d'ancrage culturels et des moteurs économiques.

L'un des défis est l'accès au financement fédéral. De nombreux programmes, y compris ceux du Fonds de la musique du Canada, excluent les salles exploitées par des municipalités d'un soutien opérationnel direct. Bien qu'il existe du financement spécial pour les infrastructures et les spectacles, il est de plus en plus nécessaire d'élargir l'accès au soutien fédéral pour les espaces culturels municipaux qui offrent des services publics en plus d'avoir diverses responsabilités financières.

Nous avons la chance de bénéficier de soutien régional par le truchement du programme des diffuseurs communautaires de Music Nova Scotia, qui aide à financer les garanties pour les artistes néo-écossais et renforce notre capacité de prendre les risques inhérents aux spectacles tout en maintenant l'accès à des spectacles en direct.

Nous sommes également fiers d'être membres de l'Atlantic Presenters Association, une organisation artistique multidisciplinaire qui rassemble des artistes de la scène de tout le Canada atlantique et offre à ses membres des programmes et des ressources communs, ainsi que du perfectionnement professionnel. L'APA est essentielle pour renforcer la collaboration dans une région géographiquement si dispersée. Sans ce réseau, les diffuseurs seraient beaucoup moins reliés entre eux, ce qui rendrait beaucoup plus difficile l'échange de connaissances et de possibilités entre les artistes dans l'univers des spectacles dans l'Atlantique.

Notre programmation est fortement axée sur les artistes canadiens émergents locaux. Bien que ces artistes puissent bénéficier d'un fort soutien dans leur ville natale, cela ne se traduit pas toujours par la vente de billets dans de petits marchés comme le mien. En tant que diffuseurs, nous prenons souvent intentionnellement des risques financiers afin de présenter une programmation importante sur le plan culturel qui ne nous permettra peut-être pas de recouvrer entièrement nos coûts. Un soutien opérationnel accru du gouvernement fédéral aiderait à réduire ce fardeau et nous permettrait d'investir davantage dans une programmation adaptée à notre communauté.

Nous souffrons aussi de l'incidence des grandes plateformes de billetterie et de la tarification dynamique. Les grandes tournées coûtent de plus en plus cher, de sorte que de nombreux Canadiens sont forcés de choisir entre un événement majeur et plusieurs petits spectacles communautaires, dont le prix se situe habituellement entre 20 et 40 \$ dans notre salle. Une fois ce budget discrétionnaire utilisé, le soutien aux salles locales diminue, ce qui limite l'accès aux artistes émergents et met à rude épreuve les espaces communautaires.

Malgré cela, nous sommes en croissance au Glasgow Square Theatre. Grâce à notre participation constante aux conférences régionales et nationales de l'industrie, nous avons renforcé nos relations avec les artistes et les agents et nous nous sommes positionnés comme un diffuseur dynamique de talents émergents. Cela fait augmenter nos ventes de billets d'une année à l'autre d'environ 60 000 \$.

Cependant, l'augmentation des ventes ne se traduit pas toujours par la rentabilité, puisque certains spectacles sont programmés intentionnellement dans un but de développement artistique plutôt que de rendement commercial.

Pour améliorer l'abordabilité, nous avons lancé *Moments for Everyone* avec notre bibliothèque régionale. Ce programme offre aux gens l'accès gratuit à des billets avec leur carte de bibliothèque, de sorte que de 15 à 25 billets sont offerts par spectacle et absorbés à même notre budget de fonctionnement. De nombreux participants nous disent que c'est la seule façon pour eux d'avoir régulièrement accès à des spectacles en direct dans notre ville.

Nous investissons également dans les artistes émergents par l'entremise de *Songs from the Square*, une vitrine mensuelle qui met en vedette deux artistes du Canada atlantique à qui on offre un cachet garanti. Cela réduit les obstacles qui empêchent les artistes de monter sur notre scène tout en offrant un modèle de contribution volontaire à nos auditoriums.

Au-delà de la culture, notre théâtre contribue à des objectifs communautaires plus vastes, y compris l'attraction et le maintien en poste de travailleurs de la santé par l'entremise de *Healthy Pictou County*, une initiative communautaire de recrutement et de maintien en poste dans le domaine de la santé qui vise à recruter et à soutenir des professionnels de la santé dans le comté de Pictou. Nous avons constaté que l'accès à la vie culturelle peut influencer la décision de professionnels de rester ou de déménager dans notre région.

En conclusion, le Glasgow Square Theatre est le cœur de notre communauté. Après 25 ans d'existence, nous naviguons toujours entre le vieillissement de l'infrastructure et le développement des publics tout en restant déterminés à nous acquitter de notre mission.

• (0835)

Nous pensons que la valeur de lieux comme le nôtre ne se mesure pas uniquement au nombre d'entrées qu'ils vendent, mais aussi à leur force culturelle et socioéconomique. Si les salles de spectacle en milieu rural disparaissent, les artistes canadiens en tournée de la prochaine génération perdront des plateformes pour se faire connaître à leurs débuts, et les artistes émergents perdront des scènes indispensables à leur épanouissement et à la pérennité de leur carrière.

Merci.

**La présidente:** Merci.

Nous allons maintenant donner à nouveau la parole à la Société pour les arts technologiques, qui comparait en ligne.

Jenny Thibault, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Français]

**Jenny Thibault (directrice générale, Société des arts technologiques):** Bonjour.

Je suis la directrice générale de la Société des arts technologiques, la SAT, depuis maintenant cinq ans. C'est une organisation qui célèbre cette semaine son 30<sup>e</sup> anniversaire.

Depuis 1996, la SAT se consacre à la création, à la diffusion et à la recherche en arts numériques et en musique électronique, en plein cœur du Quartier des spectacles, à Montréal. Au fil des ans, elle est devenue un lieu pionnier qui a inspiré de nombreux autres espaces, ici comme à l'étranger.

Si je suis ici aujourd'hui, c'est parce que j'aimerais parler du rôle fondamental que jouent les espaces culturels dans notre société. En effet, avant qu'une œuvre existe, avant qu'un artiste puisse rencon-

trer son public, il faut d'abord des espaces pour laisser aller son imagination, expérimenter, collaborer, créer et prendre des risques.

Les lieux comme la SAT sont beaucoup plus que des bâtiments: ce sont des infrastructures culturelles essentielles. Ce sont des endroits où les artistes développent leur pratique, où des disciplines se rencontrent, où des communautés se rassemblent et où se construisent les pratiques artistiques de demain.

Depuis près de 30 ans, la SAT accompagne des artistes qui travaillent à la rencontre des arts et des technologies. Nous gérons des infrastructures spécialisées, dont un dôme immersif, des laboratoires de recherche-crédation, des studios et du matériel technologique avancé, qui demeurent difficilement accessibles ailleurs. Ces espaces permettent non seulement de soutenir les artistes, mais aussi de contribuer au rayonnement du Canada et de Montréal comme pôles internationaux de création numérique, d'expériences immersives et de musique électronique.

Cependant, ces lieux font aujourd'hui face à des défis importants. Les coûts d'exploitation augmentent rapidement. Les constats sont les mêmes, qu'il s'agisse de danse, de théâtre, de musique, de cirque ou d'art numérique: l'évolution des coûts liés à l'exploitation et à l'entretien des lieux culturels dépasse largement l'inflation.

Une étude portée par Théâtres associés a récemment révélé que les coûts moyens liés à la gestion des lieux en arts vivants ont augmenté de 53 % entre 2017 et 2024, alors que, pour la même période, l'inflation était d'environ 20 %. Il existe donc un décalage majeur, un écart de 33 %.

Les organisations culturelles n'ont souvent d'autre choix que de prioriser l'entretien de leurs infrastructures, souvent au détriment même de leur mission, soit de soutenir la création et de présenter des œuvres. Dans le cas des infrastructures technologiques, le défi est encore plus grand. Le matériel vieillit rapidement et les technologies évoluent constamment.

Bien que des programmes soutiennent la création de projets, ils soutiennent plus difficilement le maintien, la modernisation et l'exploitation des infrastructures elles-mêmes. Le résultat est que, pour maintenir ces infrastructures, nous devons réduire notre programmation, nos activités et notre accompagnement artistique.

Nos infrastructures sont permanentes. Elles nécessitent donc des mécanismes de soutien à long terme, parce qu'il devient extrêmement difficile de planifier l'avenir lorsque le financement demeure ponctuel et sujet à une grande concurrence.

Ces enjeux sont particulièrement importants lorsqu'on parle de la relève artistique. Nous offrons des résidences, du mentorat, des formations, du matériel spécialisé et, souvent, des premières scènes pour les artistes. La relève évolue aujourd'hui dans un contexte particulièrement difficile: précarité économique croissante, accès limité aux espaces professionnels, multiplication des défis liés au développement d'une carrière artistique, et ainsi de suite. Soutenir les infrastructures culturelles, c'est donc soutenir directement les artistes d'aujourd'hui et de demain, ainsi que notre capacité collective à innover et à rayonner.

Enfin, il faut aussi parler d'un autre enjeu: la concentration croissante du secteur culturel. Nous évoluons dans un contexte où quelques grands acteurs occupent une place de plus en plus importante. Les lieux indépendants et les organismes à but non lucratif culturels jouent un rôle essentiel dans notre écosystème, car ce sont eux qui développent les nouveaux talents, qui prennent les risques artistiques et qui assurent la diversité culturelle. En effet, ils offrent des espaces aux artistes qui ne trouvent pas toujours leur place dans les modèles plus commerciaux.

La vitalité culturelle du Canada repose justement sur cet équilibre, sur la coexistence de petits, moyens et grands joueurs et sur la diversité des voix, des modèles et des espaces. Les espaces culturels ne sont pas des dépenses, ce sont des leviers névralgiques. Ils permettent aux artistes de créer, aux communautés de se rassembler et au Canada de demeurer un leader en création et en innovation. Soutenir ces espaces aujourd'hui, c'est investir directement dans la prochaine génération d'artistes et dans la vitalité culturelle de demain.

Merci.

● (0840)

**La présidente:** Merci.

Avant de passer la parole aux représentants de l'Union des artistes, je vais suspendre la séance quelques minutes, car il y a un témoin qui éprouve des difficultés techniques. Je veux m'assurer que tout fonctionne bien avant que nous poursuivions.

● (840)

(Pause)

● (845)

**La présidente:** Nous reprenons la séance.

Nous allons maintenant entendre les représentants de l'Union des artistes.

Madame Kontoyanni et monsieur Curzi, vous avez la parole pour un total de cinq minutes.

**Tania Kontoyanni (présidente, Union des artistes):** Merci, madame la présidente.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de nous recevoir aujourd'hui dans le cadre de cette étude essentielle sur l'état des espaces de création et de représentation au Canada.

L'Union des artistes est un syndicat qui représente plus de 13 000 artistes professionnels au Québec et au Canada, œuvrant dans les domaines des arts de la scène, de l'audiovisuel et de l'enregistrement sonore. Nous représentons notamment des comédiennes, des danseuses, des chanteurs et des artistes de variétés. Notre mission est de défendre leurs intérêts professionnels, économiques et sociaux, et de veiller à leurs conditions de travail.

Les artistes que nous représentons se produisent sur l'ensemble des scènes culturelles dans toutes les régions du pays, des plus grandes salles aux plus petits lieux de diffusion. Ils sont donc directement tributaires de l'état de ces espaces pour exercer leur métier. C'est à partir de cette perspective, celle des interprètes, que nous souhaitons contribuer à vos travaux.

Nous avons pris connaissance, avec beaucoup d'attention, du rapport récemment déposé par Théâtres associés, « Nos scènes fragilisées, nos arts vivants menacés ». Ce document, cosigné par 34 lieux

de diffusion québécois, vient mettre en lumière, au moyen de chiffres et d'exemples très concrets, une réalité que nous constatons depuis plusieurs années sur le terrain: nos infrastructures culturelles s'effritent, et cela entraîne des conséquences directes sur les conditions de travail de nos artistes.

Dans les salles de spectacle comme dans les lieux de répétition ou de création, on fait face à des problèmes de chauffage, d'équipement technique désuet et d'installations sanitaires inadéquates. À cela s'ajoutent des enjeux propres à certaines disciplines, comme la qualité des planchers pour les danseurs, pourtant essentielle pour prévenir les blessures. Ces conditions ne sont pas anecdotiques, elles sont généralisées et touchent directement la santé, la sécurité et la dignité des artistes au travail.

Au-delà de ces enjeux immédiats, le rapport met en lumière un problème systémique beaucoup plus large: les coûts d'exploitation et d'entretien des lieux augmentent beaucoup plus rapidement que les revenus et le soutien public. Lorsque des travaux deviennent urgents, les organisations n'ont souvent d'autre choix que de puiser dans les budgets de production pour y faire face. C'est là que les répercussions sur les artistes deviennent particulièrement préoccupantes.

Concrètement, cela signifie: des spectacles montés avec moins de moyens artistiques; des distributions réduites, donc moins d'artistes au travail; des cachets comprimés, malgré une précarité déjà bien réelle; moins de temps de répétition; et, par conséquent, une diminution des cotisations au filet social, notamment pour les assurances collectives et les régimes enregistrés d'épargne-retraite.

L'entretien des bâtiments gruge donc progressivement les conditions de pratique artistique, mais aussi la sécurité économique des artistes. Ce phénomène s'ajoute à d'autres pressions dont vous avez également entendu parler dans le cadre de vos travaux.

Du côté des Scènes de musique alternatives du Québec, qui jouent pourtant un rôle clé dans le développement des carrières et la découvrabilité des artistes de la relève, on observe un sous-financement chronique et une forte précarité immobilière, puisque la majorité de ces salles sont louées et donc exposées à des hausses de loyer importantes et à la spéculation immobilière.

En général, lorsque les budgets stagnent, que ce soit dans les festivals ou les salles de spectacle, c'est la prise de risques qui est mise de côté. Ce sont souvent la relève et la diversité artistique qui écopent en premier. À cela s'ajoute une concentration croissante du marché du spectacle vivant entre les mains de grands groupes intégrés, comme Live Nation, par exemple, qui contrôlent à la fois la diffusion, la billetterie, plusieurs salles et une part grandissante de l'écosystème.

Pris ensemble, tous ces facteurs créent un cercle vicieux: les lieux deviennent plus coûteux à maintenir, les budgets artistiques sont comprimés et les conditions des artistes se détériorent.

Pourtant, le public est au rendez-vous. Les salles se remplissent, les festivals attirent du monde et les tournées fonctionnent. Bref, l'appétit pour les arts de la scène est bien réel. Le problème n'est pas un manque de vitalité du secteur, c'est un déséquilibre structurel dans la manière dont nous finançons et soutenons les infrastructures qui rendent cette vitalité possible.

Dans ce contexte, une des demandes formulées par les lieux de diffusion nous apparaît essentielle: la mise en place d'un financement stable et prévisible consacré aux infrastructures culturelles.

• (0850)

Un tel fonds permettrait de s'assurer que les investissements nécessaires à l'entretien, à la mise aux normes et à la modernisation des lieux sont réellement consacrés à ces besoins et non puisés à même les budgets artistiques. On constate actuellement que, lorsqu'on ne finance pas adéquatement les infrastructures, ce sont les créateurs et les artistes qui en paient le prix. Les cachets diminuent, les occasions de travail diminuent et les bases mêmes de leur filet social se trouvent fragilisées.

Le gouvernement canadien s'est engagé à renforcer le filet social des artistes, mais, dans les faits, faute de soutien adéquat pour les infrastructures, ce sont encore eux qui écotent. On ne peut pas prétendre améliorer leurs conditions de vie tout en permettant que l'entretien des bâtiments vienne les fragiliser. Ce paradoxe doit être corrigé.

Assurer un soutien distinct pour les lieux de création et de diffusion, c'est protéger bien plus que les bâtiments: c'est préserver l'intégrité du travail artistique et les conditions de vie de celles et ceux qui sont au cœur de notre culture. C'est aussi s'assurer que les œuvres continuent d'être créées, diffusées et partagées avec le public et que les artistes peuvent en vivre dignement.

Je vous remercie de votre attention.

**La présidente:** Merci à vous.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer aux questions des députés. Nous allons commencer par Mme Thomas, qui disposera de six minutes.

Vous avez la parole.

**Rachael Thomas:** Merci beaucoup. Merci à nos témoins d'avoir pris le temps de comparaître.

Ma première question s'adresse à M. Filsinger, d'Iron Fox Games.

Vous semblez être un véritable exemple de réussite à la canadienne. Je vous félicite.

• (0855)

**Ryan Filsinger:** Merci beaucoup.

**Rachael Thomas:** J'ai fait quelques recherches, et j'ai trouvé une entrevue dans laquelle vous parlez de votre première année d'activité. Vous avez réalisé un chiffre d'affaires d'un peu plus de deux millions de dollars. J'imagine que, plusieurs années plus tard, ce chiffre n'a fait qu'augmenter. Pourriez-vous nous parler un peu de la réussite de votre entreprise et de vos sources de revenus actuelles?

**Ryan Filsinger:** Oui. Pour replacer les choses dans leur contexte, nous avons lancé Iron Fox il y a quatre ans, et la majeure partie de ce chiffre d'affaires provenait de relations que j'ai nouées il y a dix ans.

J'avais lancé un petit studio ici, au sein d'une autre entreprise plus importante basée à Vancouver, Kabam. J'ai alors eu l'occasion de me lancer à mon compte avec des amis avec lesquels je travaille depuis une éternité. La majeure partie de ces revenus provenait de contrats de travail à la commande. Nous avons été engagés pour développer des jeux pour une entreprise basée à San Francisco, et cette relation datait d'un travail que j'avais réalisé au début des années 2010.

Nous avons réussi à augmenter progressivement notre chiffre d'affaires. Le secteur a subi de fortes pressions à la baisse, principalement en raison du contexte lié à la COVID-19. Lorsque la pandémie a éclaté, tout le monde est resté chez soi pendant de très longues périodes. Beaucoup de gens jouaient aux jeux vidéo, puis ils sont sortis une fois que tout a été terminé. Les entreprises avaient embauché trop de personnel. Le volume de travail a considérablement diminué ces dernières années, mais nous avons réussi à maintenir une certaine stabilité.

À l'heure actuelle, la majeure partie de nos revenus provient de deux sources. La première est le travail original que nous effectuons pour d'autres clients. Nous avons conclu un contrat avec Electronic Arts pour développer des jeux destinés à leur plateforme Pogo.com, un site Web dédié aux jeux occasionnels. Nous créons des jeux de lettres et de cartes pour eux. Nous réalisons également des travaux à la commande. D'autres entreprises font appel à nos services pour répondre à leurs besoins en matière d'ingénierie et de création artistique.

**Rachael Thomas:** Formidable. Merci beaucoup.

Le secteur du jeu vidéo se porte bien au Canada. Nous jouons dans la cour des grands dans ce secteur, et je dirais que nous ne mettons pas particulièrement ce fait en avant. Les choses se passent discrètement en coulisses, mais il y a là beaucoup de réussite.

Vous avez reçu une aide financière de Patrimoine canadien pour soutenir...

**Ryan Filsinger:** Oui.

**Rachael Thomas:** ... en cours de route. Une partie de ce financement était destinée à la création d'un jeu vidéo appelé *Card Scramble: Viola's Diner*, qui, fait rare, était destiné aux femmes de plus de 55 ans.

Pourriez-vous nous parler de ce projet?

**Ryan Filsinger:** Oui. Ce jeu est né d'une idée de mon directeur artistique. Il conjugue le Scrabble et le poker.

Au lieu de former des mots sur un plateau semblable à celui du Scrabble, on marque des points en constituant des mains de poker. Ce jeu s'apparente plus au Yahtzee. Nous avons supprimé une grande partie de la terminologie du poker en raison des connotations liées aux jeux d'argent. Il n'y a pas de pari dans ce jeu. Il s'agit simplement d'un mécanisme de points.

Dans l'histoire que nous avons imaginée, vous rénovez un restaurant. Vous incarnez une femme originaire d'une petite ville qui revient vivre chez ses parents et rénove le restaurant de son oncle, là où elle a appris à jouer à ce jeu.

Nous avons ciblé les femmes de cette tranche d'âge et les femmes plus âgées, car notre partenaire principal était la plateforme Pogo.com, qui appartient à Electronic Arts. Cette tranche d'âge représente la majorité de leur clientèle. Nous avons constaté que l'une des idées reçues concernant les jeux vidéo est qu'ils s'adressent principalement à un public masculin âgé de 20 à 35 ans, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ce public est désormais réparti à peu près à parts égales entre les hommes et les femmes. Cependant, la plupart des personnes de cette tranche d'âge ne se considèrent pas comme des joueurs de jeux vidéo, même si elles jouent quotidiennement à *Candy Crush* ou à des jeux de lettres comme *Wordle* du *New York Times*, et parfois même plus souvent qu'on ne le supposerait si l'on interrogeait des passants dans la rue.

**Rachael Thomas:** On vous a accordé un financement d'environ 400 000 \$...

**Ryan Filsinger:** C'est exact.

**Rachael Thomas:** ... pour faciliter l'exportation de ce jeu et le rendre plus visible ou plus accessible sur d'autres marchés. J'aimerais savoir en quoi consiste la stratégie d'exportation d'un produit de ce type.

**Ryan Filsinger:** La première fois que nous avons créé ce jeu, il n'était disponible que sur un site Internet. La stratégie consistait à privilégier les traductions. Nous avons développé le jeu uniquement en anglais, et la première chose que nous avons faite a été de le traduire en espagnol et en français. Nous l'avons ensuite exporté sur plusieurs plateformes. Il est désormais disponible sur Windows Store.

Nous avons également commencé à consacrer une part importante de ces fonds à la publicité. La majeure partie des revenus provient d'une seule source; l'objectif était donc de diversifier les sources de revenus dans le cadre de ce projet.

Nous détenons l'intégralité des droits de propriété intellectuelle de ce produit. Parfois, dans le cadre de contrats d'édition, on doit céder une partie de ses droits de propriété intellectuelle, ou un pourcentage de ceux-ci, pour obtenir un financement, mais dans ce cas précis, nous en sommes les seuls propriétaires.

• (0900)

**Rachael Thomas:** Dans quelle mesure avez-vous réussi à exporter le jeu et à générer des recettes?

**Ryan Filsinger:** Notre succès tient en grande partie au nombre de joueurs. Environ 4 000 à 5 000 personnes jouent à ce jeu chaque jour partout dans le monde. Du fait de la répartition des recettes que nous avons mise en place, les recettes que nous percevons actuellement se situent environ entre 5 000 et 10 000 \$ par jour. Pour l'instant, la majeure partie de cette somme sert à payer la garantie minimale prévue dans le contrat que nous avons conclu avec notre éditeur.

**Rachael Thomas:** Ces recettes proviennent-elles principalement des ventes du jeu ou de la publicité?

**Ryan Filsinger:** Non, elles proviennent des transactions effectuées dans l'application. Nous vendons des bonus. Nous vous proposons un casse-tête, puis nous vous vendons la solution...

**Rachael Thomas:** D'accord. Merci beaucoup.

**Ryan Filsinger:** ... ou du nouveau contenu, si vous voulez. Il y a aussi un aspect lié à la décoration. Peut-être que vous préférez la chaise violette à la chaise verte. Il s'agit de ce genre de choses.

**Rachael Thomas:** Parfait.

Merci.

**La présidente:** Eh bien, en tant que femme de 55 ans, je peux vous dire qu'un mélange entre le Scrabble et le poker me parle tout à fait. Je vais tout de suite aller chercher ce jeu.

**Ryan Filsinger:** Vous pouvez y jouer sur violasdiner.com, si j'ai le droit de vous dire où le trouver.

**La présidente:** Monsieur Al Soud, vous avez maintenant la parole pour six minutes.

**Fares Al Soud (Mississauga-Centre, Lib.):** Merci, madame la présidente, et bonjour à tous. Merci d'avoir pris le temps d'être parmi nous aujourd'hui.

Ces dernières semaines, j'ai regardé une série intitulée *Off Campus*. Elle est tournée ici, au Canada, et la plupart des acteurs et des membres de l'équipe de tournage sont Canadiens. Bon nombre de ces acteurs sont désormais considérés comme des exemples de réussite instantanée. Je trouve curieux que l'on ne reconnaisse souvent le talent que lorsqu'il est déjà sur la pente ascendante.

En réalité, je pense que cette description nuit davantage aux personnes qui évoluent dans ce milieu qu'autre chose, car elle ne tient pas compte des difficultés auxquelles elles ont été confrontées avant de connaître un succès instantané. On ne peut s'empêcher de se demander combien de talents nous laissons passer — acteurs, chanteurs... J'irais même jusqu'à inclure les sportifs — parce que nous ne veillons pas toujours à ce qu'ils aient accès à ces opportunités à l'endroit et au moment où ils en ont le plus besoin. Les bars, cafés et petites salles de concert locaux jouent un rôle essentiel dans l'évolution des artistes, et sans eux, nous risquerions de passer à côté de certains des plus grands talents que notre pays pourrait produire.

Monsieur Simms, grâce à votre travail de supervision de la programmation culturelle, des concerts et des festivals au Glasgow Square Theatre, vous soutenez aussi bien les artistes émergents que les artistes confirmés, tout en contribuant à offrir des expériences culturelles au public local. Quelle est l'importance du rôle que jouent les salles de spectacle régionales pour aider les artistes à développer leur carrière avant qu'ils ne se lancent sur des marchés plus vastes, et que perdrons-nous si les communautés n'avaient plus accès à ces scènes locales?

**Morgan Simms:** Je suis fermement convaincu que les salles de spectacle régionales de plus petite envergure jouent un rôle essentiel pour soutenir les artistes en tournée et ceux qui tentent simplement de mener leur carrière dans leur ville natale ou leur province d'origine, sans disposer de scènes comme la nôtre, une salle de 250 places située dans le centre-ville d'une commune rurale. L'artiste en tournée qui pourrait passer par ici cette année, puis dans deux ans, se produire à la Scotiabank Arena d'Halifax n'aura pas l'occasion de se constituer un public et de l'inciter à se déplacer vers des grandes villes pour venir le voir.

Pour ne citer qu'un artiste, le groupe The Beaches a été la tête d'affiche du festival de musique Jubilee il y a quelques années, devant un public d'environ 2 500 personnes. Un an plus tard, ils se produisent devant 10 000 personnes à la Scotiabank Arena de Halifax.

Sans cette plateforme de découverte, les artistes n'ont pas la possibilité de nouer des liens avec les gens et de se constituer un public pour accéder à une scène plus importante. Le problème sera multiplié par dix si ces lieux disparaissent demain. Si les bars, les cafés et les salles de petite capacité comme la mienne disparaissaient demain, comment les musiciens locaux pourraient-ils gagner leur vie et où pourraient-ils se produire?

Je pense que l'impact des artistes que j'invite pour un spectacle devant 20 personnes est tout aussi important que celui d'un artiste qui se produit sur la scène du Jubilee devant 3 000 ou 4 000 personnes. Ils nouent des liens avec toutes les personnes présentes dans cette salle. Après ces concerts devant un public de 20 personnes, 5 ou 6 ans plus tard, on constate que, la plupart du temps, ils se produisent devant des milliers de personnes ou jouent en première partie lors de festivals, etc. Qu'il s'agisse d'une troupe de théâtre ou d'un musicien, ces petites scènes leur sont indispensables pour soutenir leur carrière ou la faire évoluer.

• (0905)

**Fares Al Soud:** Parfait. Merci beaucoup.

Madame Morin, vous avez dirigé « Arts on the Ave » et contribué à la mise en place de diverses initiatives, notamment le Kaleido Family Arts Festival et le festival Deep Freeze. Dans quelques semaines, le Celebration Square de Mississauga accueillera chaque semaine, voire presque chaque jour, des festivals et des événements, notamment des soirées de projection de la Coupe du monde et le festival Polish Days, qui, si je ne me trompe pas, aura lieu ce samedi, ainsi que d'innombrables autres manifestations.

Dans le domaine culturel, les dépenses consacrées aux festivals rassemblent les communautés comme peu d'autres investissements peuvent le faire. On ne met souvent pas assez l'accent sur ce fait, et j'aimerais vous donner l'occasion d'expliquer ce que ces investissements représentent pour les Canadiens, les petites entreprises, les artistes et notre pays dans son ensemble.

**Christy Morin:** Merci beaucoup.

Tout à fait. Les festivals sont indispensables à la vitalité du Canada. Le Canada est à l'avant-garde dans le domaine des festivals, et les festivals multidisciplinaires connaissent actuellement un véritable essor. Pendant longtemps, ils étaient cloisonnés: nous avions soit un festival de musique, soit un festival de théâtre. Aujourd'hui, les frontières commencent à s'estomper...

J'ai lu que 21 \$ dépensés dans les festivals équivalaient à 29 \$ pour l'économie. Ce chiffre est significatif, et nous en parlons rarement. Lorsque nous essayons d'évaluer l'impact économique dans les indicateurs de rendement clés, nous, les petites structures, n'avons généralement pas d'analyste de données à notre disposition pour calculer tous ces chiffres. Toutefois, il s'agit assurément d'un élément important de notre économie nationale.

**Fares Al Soud:** Monsieur Filsinger, toutes les personnes qui me connaissent savent que les jeux vidéo sont l'un de mes passe-temps. Mme Thomas vient de poser d'excellentes questions à ce sujet. Elle a tout à fait raison de dire que les Canadiens excellent dans le développement de jeux vidéo, et que ce secteur représente pour nous une source importante d'exportations dans le domaine du divertissement.

Dans vos observations liminaires, vous avez évoqué la nécessité de considérer les infrastructures créatives comme des infrastructures économiques. Selon vous, quels types d'investissements sont les plus importants pour attirer et retenir des talents dans le domaine du développement de jeux vidéo au sein des petites collectivités?

**Ryan Filsinger:** Je vais citer l'exemple que nous avons actuellement ici, à l'Île-du-Prince-Édouard, qui est tout à fait unique. Il s'agit d'un programme géré par Innovation PEI, appelé remise des coûts de la main-d'œuvre pour les jeux vidéo.

La principale différence entre ce que nous avons ici et les déductions fiscales en vigueur en Nouvelle-Écosse, au Québec et en Colombie-Britannique réside dans le fait qu'il s'agit d'un programme de type « juste-à-temps ». Tous les 90 jours, je transmets mon état des salaires et je reçois un remboursement au titre des rémunérations versées aux artistes. La plupart des remboursements d'impôts ne sont versés qu'au bout de 18 ou 24 mois. Étant donné que nous sommes une entreprise en démarrage et que nos moyens financiers sont limités, ces rentrées d'argent tous les 90 jours nous ont permis de tenir le coup lors des périodes où nous avons perdu des contrats ou où l'entreprise a connu des changements majeurs.

Ce modèle particulier mérite que l'on renonce à un petit pourcentage. Si mes employés sont en Nouvelle-Écosse ou au Québec, je peux récupérer jusqu'à 40 %, alors qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, je ne reçois que 20 %, mais la fréquence des versements est un élément important lorsqu'on en bénéficie, et ces montants nous permettent de poursuivre nos activités. C'est pourquoi j'aime le modèle qui a été présenté ici.

Il y a aussi le FMC. J'ai encore une remarque à faire au sujet de FMC. Mon studio n'a pas bénéficié du programme du FMC, mais j'ai pu constater ses retombées sur la programmation canadienne originale, le développement de jeux vidéo et les projets élaborés. En avril, ce fonds a bénéficié d'une augmentation de 15 millions de dollars, et notre secteur a très bien accueilli cette nouvelle.

**La présidente:** Merci.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez maintenant la parole pour six minutes.

**Martin Champoux (Drummond, BQ):** Merci, madame la présidente.

C'est à mon tour de remercier les témoins de se joindre à nous pour cette étude que je trouve très importante, comme l'ensemble de mes collègues, d'ailleurs.

Monsieur Curzi, on nous a informés que la connexion de Mme Kontoyanni n'était pas assez bonne pour permettre une interprétation. Avec les notes d'allocation, tantôt, c'était possible, mais là, malheureusement, l'interprétation ne peut se faire. Alors, je vais diriger mes questions vers vous.

Nous faisons une étude sur les espaces de création et les espaces culturels. Je suis vraiment content que vous y preniez part. Les espaces culturels existent parce qu'il y a des gens pour les occuper. Ces gens, ce sont les artistes. Cela fait des années que nous, au Bloc québécois, parlons avec l'Union des artistes, soit l'UDA. Nous parlons des conditions des artistes. Beaucoup de demandes sont faites pour améliorer non seulement leurs conditions financières et leurs conditions de travail, mais aussi le système dans lequel ils doivent pouvoir évoluer avec une certaine sécurité et un filet social adapté à leur style de métier.

J'aimerais que vous nous rappeliez les demandes répétées de l'UDA, notamment en ce qui concerne le statut fiscal des artistes.

• (0910)

**Alexandre Curzi (directeur général, Union des artistes):** En ce qui concerne le statut fiscal des artistes, il y a une demande récurrente à laquelle le gouvernement avait consenti, soit de procéder à la refonte de l'assurance-emploi. Les artistes sont déjà précarisés, voire surprécarisés, et, en plus, ils n'ont pas accès aux prestations de l'assurance-emploi. Je rappelle que M. Rodriguez s'était engagé à faire une refonte de l'assurance-emploi, et ça commence à être urgent.

Ensuite, il y a aussi l'accessibilité à des régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs et à des assurances. C'est un paquet de mesures qu'il manque aux artistes en ce moment. Il est temps d'y remédier. Ce sont des travailleurs comme les autres travailleurs canadiens, et je pense qu'ils méritent d'avoir un filet social équivalent à celui des autres travailleurs au Canada.

**Martin Champoux:** En ce qui concerne l'assurance-emploi, il y a aussi la question de l'étalement des revenus. On sait que les artistes passent de longues périodes à préparer leurs prochaines productions ou leurs prochaines œuvres. C'est du travail réel et concret qui ne leur permet pas nécessairement d'occuper un autre emploi lucratif. Ils vivent des périodes où ils sont sans revenu, justement pour travailler sur ces créations.

Dans le cadre de notre étude, on parle de toutes sortes de lieux de diffusion. Je trouve ça intéressant aussi qu'on aborde la question des lieux de diffusion numérique. On parle de productions hybrides, par exemple. Nous recevons des gens de la Société des arts technologiques, aujourd'hui, qui ont une offre très intéressante en termes de productions physiques, numériques ou hybrides.

Cependant, du côté des artistes de la scène, est-on préoccupé par toute la place que prend le numérique dans la diffusion de la culture?

Est-ce que c'est un enjeu que vous voyez poindre?

**Alexandre Curzi:** Oui, c'est un enjeu.

Les revenus en musique, par exemple, se sont effondrés avec l'arrivée des plateformes de diffusion. Les artistes vont donc chercher une partie importante de leurs revenus en spectacle, devant un public. Après ça, le numérique peut pallier certaines choses. Notre peur, c'est que ça devienne une espèce de mouvance. Nous sommes déjà envahis par les écrans. Nos jeunes sont déjà toujours devant des écrans ou, en tout cas, assez souvent. Nous essayons de les ramener dans les salles pour que les artistes aient des interactions avec un public. Si on met trop l'accent sur le numérique, on va continuer dans cette espèce de mouvance qui, à notre avis, va continuer à nuire au milieu. Nous pensons que le spectacle vivant, devant public, avec des revenus pour les artistes, demeure la meilleure option pour nos artistes au Canada.

Vous avez dit quelque chose d'important, tout à l'heure, monsieur Champoux. On se fait souvent dire qu'un artiste pourrait aller faire autre chose en plus de faire son métier d'artiste. Je m'excuse, mais on ne peut pas dire à un violoniste qui a un doctorat en musique et qui a passé 20 ans de sa vie à faire ça d'aller trouver un autre métier, aussi intéressant soit-il. C'est un peu un non-sens. Ça revient à dire à nos artistes d'arrêter de pratiquer leur art, d'arrêter de se perfectionner, d'arrêter d'élever le niveau des artistes canadiens à un niveau international et d'aller faire quelque chose d'autre à côté, en dilettante. C'est un discours qui commence à être pour le moins problématique.

**Martin Champoux:** On en connaît même certains qui deviennent politiciens. Il y a même des auteurs-compositeurs qui deviennent députés. Ça se voit.

Il y a une autre préoccupation. On ne peut pas faire l'énumération de tous les défis auxquels les artistes font face ces jours-ci. Il y a l'intelligence artificielle, le statut des artistes et les conditions dans lesquelles on leur permet d'évoluer, qui méritent un aménagement complet. Vous venez d'en parler. Je pense notamment à la Loi sur l'assurance-emploi et à la reconnaissance du travail invisible, qui est particulièrement présent chez les artistes.

Il y a aussi les espaces dans lesquels les artistes se produisent. Cela concerne aussi l'UDA, parce que vous représentez des comédiens, des danseurs et des artistes des domaines des arts vivants et des arts de la scène. Depuis le début de cette étude, on nous dit qu'il y a un problème très sérieux concernant l'entretien des espaces et

des bâtiments. Souvent, ce ne sont pas des lieux qui appartiennent aux producteurs ou aux artistes. On n'a pas toujours le contrôle de l'entretien de ces bâtiments, et c'est une partie importante des frais qui pourrait être consacrée à la création artistique, mais qui doit être consacrée à la réparation d'éléments essentiels des bâtiments.

Est-ce que vous observez ça aussi?

• (0915)

**Alexandre Curzi:** Oui. En fait, je pense que vous avez reçu les chiffres de Théâtres associés, selon lesquels les coûts de gestion des lieux ont augmenté de 53 % entre 2017 et 2024, contre une inflation de 20,4 % pour la même période.

Selon nous, il y a trois conséquences directes sur les artistes. D'abord, il y a moins de rôles, puisqu'on doit investir dans les infrastructures. Par exemple, s'il faut réparer l'ascenseur, on va diminuer la création. Nécessairement, il y aura moins de rôles, moins de contrats et des cachets plus faibles. On négocie à la baisse, ce qui mène à une baisse de la contribution au filet social. On va faire des pièces avec moins de décors, par exemple. Tout ça entraîne une précarité accrue à court et à long terme, puis une désertion des artistes.

Il y a aussi une dégradation de la qualité. Je ne parle pas de la qualité du jeu ou des danseurs, mais de la qualité des spectacles. Il faut rappeler que, pour les Canadiens, la culture est un pouvoir d'influence. Les touristes viennent ici et voient des pièces. Si on leur offre des pièces et des spectacles qui sont moins bien financés et qu'on n'est plus capable de faire des tournées parce qu'il faut investir dans les bâtiments, ce pouvoir d'influence va s'amenuiser au fil du temps et nous allons devenir une nation culturellement pauvre qui n'est pas attractive et qui ne rayonne pas non plus.

**Martin Champoux:** Merci.

**La présidente:** Merci.

[Traduction]

Monsieur Diotte, vous avez maintenant la parole pour cinq minutes.

**Kerry Diotte:** Madame la présidente, j'aimerais poser quelques questions à mon amie Christy Morin.

Madame Morin, je suis ravi de vous voir ici. Nous nous connaissons depuis quelques années déjà, et je suis vraiment heureux que votre organisme se soit installé dans ma circonscription.

Je m'intéresse à l'évolution de cette zone. J'ai longtemps été journaliste, et je me souviens avoir couvert un grand nombre d'agressions mortelles à l'arme blanche et de fusillades sur ce que nous appelons Alberta Avenue ou la 118<sup>e</sup> Avenue. Il est tout à fait remarquable de voir à quel point vous avez transformé cette zone.

Pourriez-vous nous expliquer plus en détail la façon dont les choses se sont passées? Je pense qu'il s'agit d'un bon exemple que beaucoup d'autres villes pourraient suivre.

**Christy Morin:** Merci beaucoup, et c'est un plaisir de vous voir également.

Ce que j'ai surtout appris au cours des 20 années passées à construire ce projet, c'est que tout repose sur les partenariats. Il faut compter sur les voisins et être à l'écoute de la communauté.

Nous avons eu la chance incroyable d'avoir des artistes vivant dans le quartier, car les loyers étaient abordables et nous pouvions acheter nos maisons. Nous avons alors commencé à tisser des liens entre nous; c'était donc un mouvement très communautaire.

Nous avons commencé à envisager des partenariats, la sécurité étant l'un des enjeux majeurs. Il m'aurait été impossible de me rendre sur la 118<sup>e</sup> Avenue, vu le niveau de violence qui y régnait, comme vous l'avez mentionné. Le centre communautaire était fermé en raison des fusillades. À nos débuts, nous avons rencontré les services de police d'Edmonton ainsi que différentes agences et associations pour leur demander ce que nous pouvions faire ensemble. Il s'agissait essentiellement de mettre de côté nos différentes casquettes pour être simplement des êtres humains, de nous asseoir autour d'une table et d'essayer de construire, sans privilégier une priorité par rapport à une autre, mais en affirmant simplement que cette communauté avait besoin d'aide.

Monsieur Diotte, en ce qui concerne le bénévolat — le nombre de bénévoles qui se sont mobilisés —, c'était incroyable. Nous avons parlé ici de lieux de rencontre et de salles de concert. Le Carrot Coffee House a fonctionné grâce au bénévolat, sans un seul employé pendant sept ans. Tout reposait sur le bénévolat. Tous ceux qui se tenaient derrière le comptoir, tous ceux qui s'occupaient du son et tous ceux qui géraient les lumières étaient des bénévoles. C'était un cadeau incroyable que de voir des gens se rassembler pour construire, et la composante de sécurité était toujours présente.

Comme je le disais, nous sommes des travailleurs sociaux. Nous travaillons avec des personnes dépendantes aux opiacés dans la rue, nous cherchons à transformer ces personnes de simples résidents en véritables citoyens et à faire en sorte que cela porte ses fruits. Il y a des anciens combattants qui vivent dans une extrême pauvreté, et nous travaillons à leurs côtés.

Il s'agit de créer une communauté et de mobiliser les parties prenantes, de leur donner la parole et de pérenniser cela au fil des décennies. Nous avons toujours des comités qui se réunissent et qui sont établis.

**Kerry Diotte:** Une chose que beaucoup de gens ignorent peut-être, c'est que vous avez joué un rôle déterminant, en collaboration avec les services de police d'Edmonton et la mairie d'Edmonton, pour faire interdire la vente de grands couteaux dans les dépanneurs, car c'était un véritable problème.

Pouvez-vous nous en parler?

**Christy Morin:** Vous avez raison. Les artistes ont commencé à s'en rendre compte, car nous vivons là-bas. De nombreux dépanneurs faisaient leur apparition. Il y avait environ deux dépanneurs par pâté de maisons sur une rue de 29 pâtés de maisons. Nous nous sommes dit: « Bon, écoutez. Allons dans ces dépanneurs. » C'étaient des dépanneurs, et d'habitude, on y entre pour acheter des Cracker Jacks ou autre chose. Tout à coup, on a commencé à voir dans ces magasins d'énormes machettes qui passaient entre les mailles du code fédéral sur les armes criminelles. En tant qu'artistes, nous avons lancé des discussions dans toute la ville d'Edmonton, puis nous sommes allés ensemble à la mairie et avons créé une nouvelle catégorie d'activité pour les dépanneurs afin qu'ils ne puissent plus vendre de couteaux dangereux. C'est le genre de choses que nous faisons.

• (0920)

**Kerry Diotte:** J'ai une dernière question.

Je crois que vous en êtes encore à la phase de développement. Je me souviens d'avoir lu qu'on vous avait promis des fonds de la part de ce gouvernement libéral, mais cela ne semble pas s'être concrétisé. Pouvez-vous m'en dire un peu plus à ce sujet?

**Christy Morin:** Les espaces culturels constituent un volet très important du ministère du Patrimoine canadien. Lorsque nous avons rencontré l'ancien ministre Rodriguez, l'ancien ministre Boissonault et d'autres il y a quatre ans, nous étions en phase de développement de ce projet et n'étions pas encore tout à fait prêts à lancer les travaux. La ville nous avait promis 4 millions de dollars, mais aujourd'hui, le Fonds du Canada pour les espaces culturels n'existe plus du tout pour permettre la construction de nouvelles infrastructures. Il sert désormais à soutenir les anciennes infrastructures, ce qui nous inquiète beaucoup quant à l'avenir de ce projet, alors que nous entrons maintenant dans la phase de « mise en chantier ».

**Kerry Diotte:** Merci.

**La présidente:** C'est une histoire incroyable.

Madame Hirtle, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Alana Hirtle (Cumberland—Colchester, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Bonjour à tous. Je suis très heureuse de vous voir tous ici aujourd'hui. Je vous remercie de votre présence.

Monsieur Simms, j'aimerais commencer par vous. J'ai trouvé intéressantes vos remarques sur l'équilibre entre les initiatives artistiques, l'accès pour la communauté et la responsabilité financière. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la manière dont le Glasgow Square Theatre soutient la communauté?

**Morgan Simms:** Tout à fait. L'un des principaux moyens par lesquels le Glasgow Square Theatre soutient la communauté, au niveau des spectacles, consiste à supprimer les barrières financières afin de garantir à chacun un accès équitable à notre espace. Grâce à notre campagne « Moments for Everyone », menée en partenariat avec la bibliothèque, nous constatons une forte augmentation de la fréquentation, et les retours indiquent qu'il y a beaucoup de familles à faibles revenus et de nouveaux arrivants dans notre communauté, et que c'est le seul moyen pour eux de pouvoir accéder à notre espace.

Une autre solution consiste à proposer des formules « payez ce que vous pouvez » pour les spectacles, notamment ceux de notre cercle d'auteurs-compositeurs, « Songs from the Square ». Au-delà de cela, Glasgow Square ne se limite pas à être un simple espace consacré aux arts de la scène. Je dirais que nous consacrons la moitié de notre temps à présenter des spectacles sur notre scène et à accueillir des gens pour ces prestations, mais l'autre moitié de notre temps et de nos réservations à Glasgow Square comprend des mariages ainsi que des spectacles pour les jeunes, qui offrent aux mineurs un endroit où venir voir des artistes émergents sur notre scène.

Nous travaillons en partenariat avec des organisations telles que l'association Grands Frères Grandes Sœurs et un artiste local, Adam MakBain, qui anime des spectacles trimestriels pour les jeunes dans notre espace. En dehors de cela, des églises, des groupes d'entreprises — pour n'en citer que quelques-uns — occupent notre espace, et ils exploitent pleinement le Glasgow Square Theatre pour veiller à ce qu'il soit le refuge de tous.

Un autre excellent partenariat que nous avons pu véritablement entretenir et développer au cours de la dernière année environ est celui avec notre communauté voisine, la Première Nation de Pictou Landing. Cette communauté a vraiment adopté notre espace. Elle y organise son gala annuel de Noël, destiné à l'ensemble de la communauté, dans le théâtre. Samedi dernier encore, nous avons accueilli le gala des jeunes de Pictou Landing dans nos locaux. Nous sommes en mesure de proposer cet espace aux associations à un tarif réduit, car nous sommes financés par la municipalité, et notre conseil municipal ainsi que son personnel reconnaissent l'importance de disposer d'un espace abordable, accessible et sûr pour tous les membres de notre communauté.

**Alana Hirtle:** C'est incroyable. Merci.

Je suis intéressée par ce lien avec Pictou Landing. Selon vous, dans quelle mesure les artistes autochtones et les initiatives culturelles autochtones contribuent-ils à la réconciliation et à la revitalisation?

**Morgan Simms:** C'est extrêmement important, et pas seulement parce que nous sommes engagés sur la voie de la réconciliation. Il est plus important que jamais d'offrir nos espaces aux groupes historiquement marginalisés. Si nous ne tendons pas ce rameau d'olivier en les accueillant dans nos espaces et en faisant la part belle à différents groupes, qu'il s'agisse des Néo-Écossais d'origine africaine, des peuples autochtones ou des membres de la communauté LGBTQ+... S'ils ne se retrouvent pas dans nos espaces et ne sont pas représentés au sein de notre théâtre et de notre mosaïque municipale, ils ne se sentent pas les bienvenus chez nous. Les gens n'ont pas le sentiment que c'est aussi leur espace s'ils n'y sont pas représentés.

**Alana Hirtle:** Je vais bientôt manquer de temps. Combien de soirs par mois diriez-vous que le théâtre est fermé?

• (0925)

**Morgan Simms:** Le théâtre est fermé suffisamment souvent pour me permettre d'avoir un ou deux jours de congé par semaine. Si nous proposons des spectacles sept jours sur sept, c'est grâce à une équipe incroyable. Nous sommes une petite équipe, mais très efficace. Deux personnes travaillent à temps plein au théâtre: moi-même et notre responsable de l'entretien et du montage des décors. Nous avons également une coordinatrice bénévole à temps partiel. En général, le théâtre est fermé un soir ou deux par semaine. Tout au long de l'été, de juin à septembre, il y a une fin de semaine où je n'ai pas de représentation prévue.

**Alana Hirtle:** C'est un bon problème à avoir.

Vous avez évoqué les avantages d'un spectacle à guichets fermés. Pourriez-vous m'en dire davantage sur l'importance que vous accordez aux espaces de création et de représentation pour le développement économique local et le tourisme?

**Morgan Simms:** Absolument.

Le comté de Pictou se présente comme la capitale des festivals de notre région et de notre province. Nous organisons notamment chaque année en août le festival de musique Jubilee à New Glasgow pendant la fin de semaine du jour de la Fondation. Ce festival de musique dure trois jours et rapporte plus d'un demi-million de dollars à notre collectivité rurale de 10 000 habitants.

De plus, nous investissons davantage dans la programmation. Le théâtre Glasgow Square arrive à afficher complet et les restaurateurs et les entrepreneurs nous indiquent avoir constaté une augmentation de leur chiffre d'affaires. Ils ont même des listes d'attente

les soirs où il y a des spectacles à guichets fermés. Nous travaillons en partenariat avec les hôtels de la région, qui eux aussi constatent une augmentation des réservations pendant les saisons intermédiaires lorsque nous organisons des événements à guichets fermés ou tout autre type d'événement du genre.

Si notre carrefour culturel venait à disparaître, cela pourrait s'avérer réellement dévastateur pour notre collectivité. Résidents comme élus ne pensent pas toujours aux répercussions de la scène, mais lorsqu'une personne achète un billet de spectacle, elle s'arrête à bien d'autres endroits dans la collectivité.

**Alana Hirtle:** Absolument.

Le festival Jubilee se tiendra aux abords de la rivière de New Glasgow du 31 juillet au 2 août. Achetez vos billets dès maintenant.

Merci.

**La présidente:** Merci.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez maintenant la parole pour deux minutes et demie.

**Martin Champoux:** Merci, madame la présidente.

Je reviens vers vous, monsieur Curzi.

Hier, à la suite de l'annonce d'il y a quelques semaines concernant l'augmentation à 15 % de la contribution des plateformes numériques pour le secteur culturel et les diffuseurs canadiens, le gouvernement a décidé de renvoyer le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes à la table à dessin.

Dans quelle mesure est-ce que cette décision touche les artistes que vous représentez?

**Alexandre Curzi:** C'est loin des arts vivants, effectivement, mais c'est une décision importante. En fait, cette annonce est un peu trompeuse.

Je félicite le gouvernement d'avoir annoncé ces 600 millions de dollars. Ça va aider un secteur qui vit une grosse crise et dans lequel les conditions de travail se dégradent rapidement. Je rappelle que la culture est quand même une industrie qui rapporte entre 5 \$ et 15 \$ pour chaque dollar qu'on y investit et qui fait travailler plus de 500 000 Canadiens, toutes proportions gardées. Cela dit, l'annonce d'hier nous pose certains problèmes.

Premièrement, ces 600 millions de dollars viendront de l'impôt des Canadiens. Ça vient compenser le fait qu'on ne demande pas d'argent aux grandes plateformes américaines qui sont implantées au Canada. Ces gens ne paient pas leur juste part et on fait payer aux Canadiens ces 600 millions de dollars.

Alors, comme organisation, nous ne sommes pas en position de décrier un gouvernement qui nous donne des sous et qui investit dans la culture, mais, d'un autre côté, nous disons qu'il y a une certaine incohérence dans le fait de ne pas faire payer ces plateformes. Nous comprenons la stratégie du gouvernement, mais...

**Martin Champoux:** C'est comme une façon de dorer la pilule: on dit qu'on vous donne 600 millions de dollars, mais, en même temps, on renonce à un financement pérenne et au principe de mettre à contribution les plateformes qui profitent de notre système de radiodiffusion et de notre système culturel.

Madame la présidente, je vais déposer une motion là-dessus. Nous venons de l'envoyer au greffier pour qu'il la distribue aux membres du Comité dans les deux langues officielles. La voici:

Que le Comité condamne l'annonce du gouvernement d'exiger que le CRTC recule sur les 15 % de redevances imposés aux diffuseurs en ligne pour soutenir la production québécoise et canadienne.

Et que le Comité fasse rapport à la Chambre.

**La présidente:** Je vais suspendre la réunion pour que les membres du Comité puissent la lire.

● (0925) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

● (0930)

[Traduction]

**La présidente:** Nous allons reprendre, chers collègues.

On me rappelle que nous avons déjà statué sur des motions déposées qui n'étaient pas liées à l'étude qui nous occupe. Je ne crois donc pas que cette motion soit recevable aujourd'hui.

Allez-y, monsieur Champoux.

[Français]

**Martin Champoux:** Madame la présidente, nous venons de démontrer, avec M. Curzi, que cette décision du gouvernement a un impact sur le secteur culturel. Je pense que cette motion est tout à fait en lien avec l'étude. Alors, je conteste votre décision.

[Traduction]

**La présidente:** Nous allons passer au vote.

Est-ce que tout le monde comprend la question? Il s'agit de maintenir la décision de la présidence sur l'irrecevabilité de cette motion.

**Kerry Diotte:** J'invoque le Règlement. J'ai mal compris la question, et je veux changer mon vote.

**La présidente:** Le Comité a-t-il besoin du consentement unanime pour permettre à M. Diotte de changer son vote? Cela ne pose pas problème, je crois.

Tout le monde s'entend.

(La décision de la présidence est maintenue par 10 voix contre 1.)

**La présidente:** La décision est maintenue. Nous allons poursuivre avec les questions.

Nous allons maintenant passer à M. Waugh pendant cinq minutes.

● (0935)

**Kevin Waugh:** Madame la présidente, j'aimerais m'adresser à M. Filsinger à propos des jeunes entreprises.

Il y a beaucoup de jeunes entreprises dans ma ville et en Saskatchewan. Nous utilisons l'Université de la Saskatchewan... Enfin, certaines entreprises réussissent, d'autres non. J'aimerais connaître votre avis à ce sujet, parce qu'on estime qu'une entreprise sur dix réussit.

Il s'agit d'un phénomène intéressant. Le Canada a besoin de jeunes entreprises, et vous en faites partie. Vous avez réalisé votre vision. Vous êtes maintenant autonome, mais j'aimerais tout de même connaître votre point de vue sur les jeunes entreprises. Dans quels secteurs de l'industrie du jeu vidéo ont-elles le plus de chance de survivre, selon vous?

**Ryan Filsinger:** C'est une question très difficile. On a déployé quelques efforts conservateurs dans la région, mais le problème principal, à l'échelle locale, c'est que la majeure partie du capital prévu pour les jeunes entreprises reste à Toronto, Montréal et Vancouver. Il est excessivement difficile de se faire remarquer, d'obtenir du financement et de mener des campagnes de financement dans notre région, principalement en raison d'enjeux de population.

Il existe quelques sociétés de capital de risque locales. Island Capital, par exemple, concentre ses activités dans la région. Il y a également la PEI IT Alliance, qui gère ici un incubateur de jeunes entreprises, The Foundry, que mon cofondateur a dirigé pendant un certain temps. Il y a aussi Volta, qui se trouve à Halifax, je crois.

Je suis tout à fait d'accord pour dire que ce sont dans les jeunes entreprises que l'on innove et que l'on prend des risques, mais il s'agit d'un processus extrêmement difficile qui n'est pas pour les âmes sensibles. Cet enjeu continuera de m'importer à l'avenir. Cela dit, il y a beaucoup à faire en matière de soutien, surtout dans les plus petites régions. Je ne sais pas exactement comment le gouvernement pourrait apporter son aide à cet égard, mais je suis d'accord pour dire... [Difficultés techniques]. Si l'on ne crée pas de nouvelles entreprises, l'économie et l'innovation périront.

**Kevin Waugh:** C'est là où on s'en va. Je vous remercie de vos commentaires sur les plus petites collectivités.

La Saskatchewan est une plus petite région, à l'instar des Maritimes. Elle est souvent oubliée, ou, comme vous l'avez dit, il n'y a parfois tout simplement pas d'argent et il faut s'adresser à Toronto ou Vancouver. Vous avez souligné un excellent point, à savoir que l'Île-du-Prince-Édouard vous rembourse plus rapidement que le Québec ou l'Ontario ne le feraient. Voilà le genre d'histoire que nous avons besoin d'entendre, car votre secteur est particulier. L'industrie du jeu vidéo se porte très bien au Canada, mais elle peut changer du jour au lendemain. Comme vous le savez, il est très difficile de perdurer. Les réussites comme la vôtre sont très encourageantes, mais elles se font excessivement rares.

Quelles recommandations feriez-vous au gouvernement si vous pouviez vous asseoir avec nous pour parler de ces jeunes entreprises? Nous avons parlé des fonds que vous avez reçus, mais d'autres en ont également reçus sans pour autant connaître le même succès que votre entreprise.

**Ryan Filsinger:** Nous avons reçu du financement de Patrimoine canadien, et j'ai trouvé le processus de demande plutôt acceptable. C'était raisonnable, et non pas un énorme fardeau. Pour ce qui est d'obtenir les fonds en temps opportun... Nous les avons reçus plutôt rapidement, soit de six à huit mois après notre demande. Nous venons tout juste de conclure le projet à la fin mars.

L'une de nos recommandations, notamment en ce qui concerne le FMC, serait de dissocier en grande partie notre secteur des médias littéraires traditionnels, comme les films et la télévision. L'industrie médiatique dans son ensemble représente une industrie d'environ 10 milliards de dollars au Canada, et les jeux vidéo génèrent la moitié de ce revenu. Cela dit, notre secteur ne reçoit qu'environ 13 à 15 % des fonds octroyés par le FMC. Je crois qu'il serait bon d'augmenter ce pourcentage et de séparer certains sièges au sein du conseil d'administration et une partie des fonds afin de favoriser la propriété intellectuelle autochtone canadienne et d'avoir des points de vue plus diversifiés. Bien souvent, on octroie du financement aux médias et aux films traditionnels plutôt qu'aux arts numériques. Le paysage change rapidement, et avoir accès à une plus grande part de ces fonds nous aiderait énormément.

• (0940)

**La présidente:** Merci.

[Français]

Madame Auguste, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Tatiana Auguste (Terrebonne, Lib.):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Madame Morin, vous avez participé à revitaliser l'avenue Alberta, chez vous. Vous avez contribué à ce que les toits, les devantures d'entreprises et tout ça deviennent des lieux où des artistes émergents peuvent participer à la culture. Dans plusieurs entrevues, vous avez raconté que votre rêve était de voir la beauté de votre quartier émerger grâce aux arts.

Quand vous regardez l'avenue Alberta aujourd'hui, qu'est-ce qui vous marque dans la façon dont la communauté se la réapproprie? Qu'est-ce qui vous saute aux yeux?

[Traduction]

**Christy Morin:** C'est une excellente question.

La communauté a vraiment commencé à se souder. Je crois que l'un des éléments clés a été de pouvoir sortir de chez nous pour nous rencontrer. Nous travaillons désormais en partenariat avec la biennale de Vancouver pour les œuvres d'art public. On voit des murales apparaître... Des gens nous contactent même chaque jour. Ils nous disent, par exemple: « Madame Morin, cette ruelle nous pose problème. » Nous menons alors une brève évaluation de la situation et réalisons que nous avons besoin d'agir. Nous décidons de créer des ruelles vertes. Tout à coup, nous nous retrouvons à installer des jardinières aux fins de sécurité alimentaire afin que les gens puissent se nourrir directement dans les ruelles. Nous organisons également des présentations et installons des œuvres d'art et des tableaux dans des endroits défraîchis, ce qui les renouvelle et les revitalise. La confiance de la communauté est probablement l'un des aspects les plus notables.

Nous nous réunissons pour créer et bâtir des espaces. En regardant autour de nous, nous réalisons que de nouveaux bâtiments voient le jour, mais qu'ils n'auraient pas existé si ce n'avait été des festivals. De nouveaux fonds affluent, grâce à la contribution d'entrepreneurs. Il n'y a pas de commerce de détail prédateur; on se mobilise pour bâtir notre communauté.

[Français]

**Tatiana Auguste:** Merci.

Je fais aussi partie du Comité permanent des anciens combattants. Vous avez parlé, un peu plus tôt, de la manière dont certains vétérans participent à la culture, ce qu'ils pouvaient moins faire quand ils étaient dans l'armée.

Pourriez-vous nous parler un peu plus de l'apport des vétérans à la culture chez vous?

[Traduction]

**Christy Morin:** Nous venons d'établir un partenariat avec l'association des vétérans à Edmonton. Beaucoup d'entre eux vivent dans notre secteur parce que l'ancienne base de Griesbach n'est pas très loin de la 118<sup>e</sup> Avenue, de l'Avenue Alberta. On pourra ainsi les considérer comme des membres actifs de la communauté. Comme vous le savez, ils sont nombreux à souffrir du syndrome de stress post-traumatique et à être aux prises avec des problèmes de santé

mentale et de pauvreté; certains ont même recours aux banques alimentaires. Nous essayons de tisser des liens très étroits avec eux.

Ainsi, nous sommes ravis d'avoir de l'équipement militaire des années 1940 et 1950 — comme de vieilles jeeps et ce genre de choses — sur le site de l'avenue lors du festival de cette année. De cette manière, ces anciens combattants vont pouvoir ressentir aussi un sentiment de fierté, du fait qu'ils font partie intégrante de la collectivité. Ils vont organiser le festival avec nous. Ils cherchent des occasions de faire du bénévolat. Cette année, ils vont en fait mettre en place tout le festival avec nous.

[Français]

**Tatiana Auguste:** C'est vraiment magnifique. Merci beaucoup.

Madame Thibault, lors d'une entrevue accordée à CBC Arts au sujet du Festival de musique émergente, ou FME, vous avez expliqué qu'au départ, vous en aviez simplement assez de faire de longues heures de route jusqu'à Montréal et Toronto pour avoir des artistes, et que vous souhaitiez créer des moyens plus accessibles de faire venir l'art et les artistes dans les petites villes.

Quand vous pensez au chemin parcouru par le FME depuis sa création à Rouyn-Noranda, qu'est-ce que cette expérience vous a appris sur le potentiel culturel des régions?

**Jenny Thibault:** Je ne l'ai pas mentionné, mais je suis effectivement cofondatrice du Festival de musique émergente, qui a vu le jour dans ma ville natale, Rouyn-Noranda. Je ne suis plus impliquée depuis trois ans, mais j'ai porté ce festival de façon bénévole et dévouée pendant plus de 20 ans.

Pour moi, les festivals dans les régions éloignées deviennent des moteurs économiques super importants pour les communautés. Ils deviennent aussi des projets structurants dans lesquels beaucoup de bénévoles et de gens s'impliquent de façon volontaire. Au FME, il y avait près de 400 bénévoles. Il s'agit donc d'une richesse pour moi. C'est vraiment du bien commun. Les festivals régionaux dynamisent les communautés.

Le FME était l'événement le plus populaire, et je crois qu'il demeure l'événement touristique le plus important pour la région pour ce qui est d'attirer des gens de l'international. Il y avait des programmeurs internationaux qui y participaient, mais aussi beaucoup de touristes intrarégionaux qui venaient du Québec et même de l'Ontario.

Alors, ce sont des projets qu'on doit protéger. Ils reposent souvent sur les épaules d'une armée de bénévoles et ils sont structurants pour la communauté.

Je crois que le côté festif d'un festival prend tout son sens quand celui-ci se déroule dans une région éloignée, dans une petite ville, parce que les gens sont captifs. Ça crée vraiment du liant pour les artistes qui y participent, mais aussi pour les publics. Ils ont parfois la chance de voir des artistes de renommée internationale jouer sur des petites scènes et d'avoir accès à eux. Ça aide aussi à développer le talent et la relève.

• (0945)

**Tatiana Auguste:** Merci.

[Traduction]

**La présidente:** Madame Thomas, vous avez la parole pour une période de cinq minutes.

**Rachael Thomas:** Madame Morin, merci beaucoup d'être des nôtres aujourd'hui et de nous faire part de votre témoignage. Ce que vous avez fait est tout à fait extraordinaire et mérite certes d'être souligné. Vous avez combiné de larges doses d'espoir, de vision, de travail acharné, de cran et de détermination pour en faire quelque chose de très beau qui a tout lieu de nous réjouir. Il y a très peu de gens dans le monde qui sont disposés à investir leurs propres ressources — notamment monétaires, j'en suis persuadée —, leur temps et leur énergie pour travailler au mieux-être de leur collectivité tout en la rendant plus prospère. Tout cela malgré les attaques, j'imagine, dont vous avez été la cible et les préoccupations relatives à votre sécurité et à votre bien-être. Je vous remercie de tout cela.

Ma question est simple. Je pense que le monde a besoin de plus de gens comme vous dans des postes de direction — des gens qui vont assumer leurs responsabilités, investir du capital, prendre des risques et croire en l'amélioration de leur collectivité. Envisageriez-vous de vous présenter en politique municipale?

**Des voix:** Oh, oh!

[Français]

**Christy Morin:** Ce n'est pas la première fois qu'on me pose cette question.

[Traduction]

J'aime le sentiment de communauté, et j'aime me situer au milieu de tout cela. On peut en faire beaucoup dans cette position. C'est en effet ainsi que l'on peut travailler à la fois avec les autorités en place et les membres de la collectivité. J'adore faire ce que je fais.

**Rachael Thomas:** Je comprends très bien cela.

Si vous aviez l'occasion de former quelqu'un d'autre qui pourrait poursuivre votre bon travail et faire fructifier votre apport, ce qui libérerait un peu de votre temps pour servir dans la sphère politique, et si, bien sûr, la chose vous intéressait, je pense que votre ville bénéficierait grandement de votre leadership.

**Christy Morin:** C'est très gentil de votre part. Merci beaucoup.

**Rachael Thomas:** Je vais maintenant proposer une motion, madame la présidente.

Je crois que c'est un sujet très important et pertinent non seulement pour la conversation d'aujourd'hui, mais aussi pour la scène nationale dans son ensemble. C'est une motion dont nous avons donné préavis, alors il ne devrait pas y avoir de problème à la proposer. La motion que je souhaite présenter concerne CBC et une émission qui s'intitule *Northland Tales*.

Je vais lire la motion aux fins du compte rendu et expliquer ensuite pourquoi elle est si importante.

Je propose la motion suivante, qui se lit comme suit:

Étant donné que,

CBC/Radio-Canada et l'émission *Northland Tales* ont incité, sous de fausses représentations, des agents retraités de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) à participer à une « farce » cruelle et humiliante, au cours de laquelle on leur a demandé de revêtir leur uniforme, on les a fait monter sur scène devant un public en direct, puis on les a ridiculisés et diffamés;

Que le Comité mène une enquête sur cet incident et invite le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes, la présidente-directrice générale de CBC/Radio-Canada, la présidente-directrice générale d'APTN et les producteurs de *Northland Tales* à témoigner pendant au moins deux heures chacun, et qu'il fasse rapport à la Chambre tant de sa condamnation de ces pratiques que de ses conclusions et recommandations à l'issue de son enquête.

Madame la présidente, je présente cette motion aujourd'hui pour que nous enquêtions sur la conduite de CBC/Radio-Canada parce qu'il a été bel et bien rapporté et confirmé que CBC/Radio-Canada et APTN ont produit *Northland Tales*, une émission dans le cadre de laquelle on a essayé de piéger un député, et on a leurré des universitaires et des vétérans de la GRC, dont certains étaient septuagénaires et octogénaires. On l'a fait pour les humilier, pour diaboliser sir John A. Macdonald — le premier premier ministre du pays — et pour blâmer ces vétérans pour les pensionnats indiens. On l'a fait sous de fausses représentations, en faisant diverses promesses à ces personnes.

Permettez-moi de vous en dire un peu plus à ce sujet.

Les organisateurs ont demandé aux agents de porter leur tunique rouge de la GRC. Ils ont été invités à tourner une émission qui devait s'intituler « Life After Service » ou « After the Call ». On leur a dit qu'il y aurait une cérémonie pour honorer leur service dans un studio de la CBC à Vancouver. Tout cela était un mensonge visant simplement à attirer ces personnes pour pouvoir mieux les humilier et les mettre dans l'embarras. On a retiré leur téléphone aux agents. Ils ont été placés devant un faux public. On leur a présenté une fausse vidéo du roi Charles prétendant que le Canada allait démanteler la GRC en raison de tous les torts causés par l'agence aux Premières Nations — un autre mensonge flagrant. Un chef d'une Première Nation est ensuite monté sur scène et a expliqué en quoi la GRC était responsable du triste sort réservé aux peuples autochtones. Une personne a même prétendu être le prince William et a prononcé un discours. Les agents à la retraite ont été suivis à leur sortie de scène avec des caméras pointées au visage, et on a refusé d'éteindre ces caméras. C'était incroyablement humiliant. C'est un exemple flagrant d'abus de confiance.

C'est le problème que nous constatons sans cesse avec CBC/Radio-Canada. Nous voyons bien que la confiance envers cette institution s'étiolle, et c'est à cause de ce genre de choses — entre autres, bien sûr. Il ne s'agit pas seulement de rompre le lien de confiance, mais aussi du fait que 1,6 milliard de dollars est donné à CBC/Radio-Canada chaque année pour produire du contenu auquel les Canadiens devraient pouvoir se référer sans crainte et qu'ils devraient pouvoir apprécier, dans le cas du divertissement. La confiance ne doit jamais être sacrifiée. C'est pourtant ce qu'on a fait en l'espèce. Ces personnes ont été mises en scène sous de fausses représentations pour être ensuite humiliées. Elles ont été ridiculisées. Il s'agit d'anciens membres de la GRC qui ont servi fidèlement leur pays après avoir prêté serment de servir et de protéger la population canadienne.

• (0950)

Étant donné que CBC/Radio-Canada relève de ce comité, il nous incombe, en tant que députés, de lui demander des comptes. Pourquoi la société d'État estime-t-elle qu'il est approprié de prendre l'argent des contribuables et de l'utiliser de cette façon? Pourquoi jugerait-elle qu'il est approprié de mentir à des personnes afin de les attirer sur une scène, pour ensuite les ridiculiser, les humilier et les vilipender afin de produire un spectacle qui, selon la société d'État, a une valeur de divertissement?

Il n'y a vraiment pas lieu de se réjouir si c'est ce que les médias canadiens ont de mieux à nous offrir. Il est très triste de nous retrouver avec une telle entité prétendant qu'il s'agit d'une utilisation judicieuse des fonds publics.

J'espère que mes collègues autour de cette table seront d'accord avec moi pour dire que ce type de comportement ne devrait jamais se produire. De plus, les contribuables ne devraient jamais avoir à faire les frais d'une telle conduite. Je demande donc que cette situation fasse l'objet d'une enquête plus approfondie. Nous devrions profiter de l'occasion pour entendre ce que les PDG de CBC/Radio-Canada et d'APTN ont à nous dire à ce sujet. Nous devrions profiter de l'occasion pour entendre le point de vue du ministre à propos de ce qui s'est passé et pour déterminer la meilleure façon d'aller de l'avant.

Il y a eu plusieurs appels à l'action. Le 20 mai, la Fédération de la police nationale a envoyé une lettre au ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes— le ministre, bien sûr, associé à ce comité — pour demander une enquête complète sur la production de CBC et d'APTN. Le 21 mai, la Légion royale canadienne a appuyé la demande de la Fédération de la police nationale. Le 22 mai, le *National Post* a communiqué avec le comité du patrimoine pour lui demander si nous allions mener une enquête sur *Northland Tales*. Cet envoi dont nous avons tous reçu copie demandait la tenue d'une telle enquête.

Il semble que ce soit non seulement dans l'intérêt de ceux qui ont été lésés et pris à partie, mais aussi dans celui de la population canadienne, étant donné que des fonds publics sont utilisés.

Je demande aux membres du Comité de voter en faveur de cette motion pour que l'on fasse toute la lumière sur cette affaire en agissant avec transparence de telle sorte que l'on rende des comptes à propos de ce qui s'est passé.

Merci.

• (0955)

**La présidente:** Merci, madame Thomas.

Le Comité a effectivement reçu avis de cette motion, et je considère donc qu'elle est recevable.

M. Myles est sur la liste des intervenants.

**David Myles (Fredericton—Oromocto, Lib.):** Merci beaucoup, et merci pour la motion. Je vous en suis reconnaissant.

Comme je l'ai déjà indiqué, nous menons actuellement une étude que nous étions impatients de pouvoir entreprendre, et je suis ravi que nos témoins aient pu être des nôtres, mais il y a deux ou trois choses que j'aimerais clarifier.

Premièrement, il est important que nous fassions attention de ne pas formuler de commentaires sur de telles décisions créatives prises par des organisations indépendantes. CBC/Radio-Canada comparait devant nous en tant que société d'État indépendante, et nous aurons l'occasion de lui poser des questions sur tout ce que nous voulons savoir. D'après ce que je comprends, la production de cette émission a été interrompue et aucun épisode n'a été diffusé. Enore une fois, cela ne justifie en rien les gestes posés, mais je pense qu'il est un peu délicat de commenter le travail des organisations indépendantes et leurs décisions créatives, compte tenu de notre position.

Ce qui me préoccupe surtout, c'est l'étude très importante que nous menons actuellement et au sujet de laquelle nous nous sommes tous entendus. Nous perdons constamment du temps avec toutes ces motions qui se succèdent. Je comprends qu'il y a de nombreux problèmes au Canada, mais j'aimerais aussi que nous nous concentrons sur l'étude dont nous sommes saisis. Nous recevons

des témoins qui souhaitent nous faire profiter de leur temps et de leur expertise relativement à l'importance des espaces culturels au Canada.

Je propose que l'on mette fin au débat.

**La présidente:** Proposez-vous que l'on mette fin au débat?

**David Myles:** Oui.

Merci.

**La présidente:** C'est une motion dilatoire. Le greffier va procéder au vote.

(La motion est adoptée. [Voir le Procès-verbal])

**La présidente:** Le débat sur ce sujet est ajourné. Nous allons donc revenir à la question à l'ordre du jour.

Nous vous écoutons, monsieur Champoux.

[Français]

**Martin Champoux:** Je veux juste faire un petit commentaire sur l'argumentaire de M. Myles, madame la présidente. Nous ne débattons pas de la motion; je veux débattre du principe et des arguments qu'il a soulevés pour ajourner le débat sur la motion.

Nous sommes en comité. La motion était tout à fait recevable et a été déposée selon les règles. C'est tout à fait le droit de n'importe quel député présent à la table de déposer des motions et d'en débattre. Si on propose systématiquement d'ajourner le débat sur des motions parce que l'on considère qu'elles sont hors sujet ou qu'elles retardent des témoignages, et que ça devient une habitude qui se perpétue, ça va devenir une atteinte au privilège parlementaire. Je crois que ça doit être pris très au sérieux par nos collègues, si nous voulons garder le climat de collaboration auquel nous avons été habitués au Comité cette session-ci.

Je ne suis pas en train de défendre la motion, on connaît ma position générale là-dessus, mais, si on veut argumenter sur la raison pour laquelle on ajourne le débat sur une motion, il faudrait trouver de meilleurs arguments.

**La présidente:** Merci.

[Traduction]

Monsieur Myles, vous avez la parole pour les cinq prochaines minutes.

[Français]

**David Myles:** J'avais donné plusieurs raisons, mais je remercie mon collègue de son intervention.

J'aimerais maintenant m'adresser à M. Curzi.

Ce qui m'intéresse le plus, ce sont les infrastructures consacrées aux artistes émergents. Parfois, on oublie qu'il est important pour les artistes d'avoir des espaces qui sont vraiment accessibles et où ils peuvent affiner leurs compétences, pratiquer leur art, créer des œuvres, et ainsi de suite.

Je me demande parfois si la définition des espaces culturels, surtout lorsqu'il est question d'obtenir des fonds de Patrimoine canadien ou d'autres ministères, est trop étroite. Est-ce qu'elle est assez large pour inclure tous les espaces culturels que nous avons au Canada et qui sont importants pour les artistes?

**Alexandre Curzi:** C'est une super bonne question.

Je ne suis pas vraiment spécialiste de tous les espaces culturels au Canada, mais je peux vous parler de la réalité des membres de l'Union des artistes. Je peux aussi vous parler des artistes émergents et de la difficulté qu'éprouvent les musiciens et les interprètes à trouver des espaces pour créer.

À l'Union des artistes, nous avons un espace consacré à nos membres. Nos membres peuvent l'utiliser gratuitement pour créer. Il y a une forte demande. En ce moment, à Montréal et ailleurs au Québec, il y a un grave manque de lieux de création, notamment en raison du prix des loyers. Il manque quelque chose dans les subventions pour créer des espaces collaboratifs.

Je terminerai en vous disant qu'en ce moment, l'Union des artistes travaille sur un projet d'habitation collective pour les artistes qui prévoit aussi des espaces de création. Je vous rappelle que nous sommes un syndicat. C'est donc loin de notre mission principale. Nous sommes un syndicat qui essaie de trouver des solutions pour créer des espaces de création pour ses artistes.

Pour revenir à votre question, je pense qu'il y a un manque flagrant de financement pour les espaces de création qui sont nécessaires aux artistes.

• (1000)

**David Myles:** En ce moment, est-ce que vous avez accès à des fonds pour financer ces espaces improvisés?

**Alexandre Curzi:** Non.

[Traduction]

**David Myles:** D'accord.

[Français]

**Alexandre Curzi:** Je pourrais aller plus loin sur la question du financement, mais je ne suis pas non plus un spécialiste en la matière. Nous évoluons dans un monde d'artistes avec nos membres, et la plupart des artistes n'ont pas accès à des fonds pour des espaces de création.

**David Myles:** C'est ça.

On pense toujours aux théâtres, qui sont vraiment importants, bien sûr, mais il y a plein d'autres espaces culturels, comme des bars, des sous-sols ou n'importe quoi d'autre, qui sont importants pour que les artistes maîtrisent leur travail.

**Alexandre Curzi:** Oui.

J'ai été musicien dans une autre vie, quand j'étais très jeune. J'ai parcouru le Canada et le Québec en jouant dans des petites salles de spectacle. Ce qu'on me dit en ce moment, c'est que les infrastructures de tournée sont pratiquement inexistantes ou très difficiles à avoir. Ça s'est désagrégé il y a longtemps, faute de financement. Il manque aussi de lieux en bon état. Depuis 20 ans, il y a une dégradation assez majeure des espaces de création ou de diffusion.

En ce moment, la problématique qui occupe votre comité est grave, et elle va vite prendre de l'ampleur. On dépense de l'argent pour essayer de sauver des espaces, et il y en a beaucoup qui ferment aussi.

**David Myles:** J'ose croire que c'est l'une des raisons pour lesquelles nous faisons cette étude.

**Alexandre Curzi:** C'est exact.

**David Myles:** On peut aussi parler très vite de l'importance des réseaux, dont on a parlé un peu. Compte tenu du coût des tournées, c'est bon pour les artistes d'avoir des réseaux et d'avoir la chance de

donner plusieurs spectacles en une tournée, plutôt que de faire un aller-retour de six heures pour donner un spectacle dans une seule ville.

J'imagine qu'il est super important d'avoir des réseaux, au Canada, n'est-ce pas?

**Alexandre Curzi:** Oui, c'est super important. Je pense que nos amis des Scènes de musique alternatives du Québec vous en ont parlé un peu. Ils travaillent beaucoup sur cette espèce de maillage.

Dans le monde dans lequel on s'en va, les spectacles d'arts vivants, les spectacles de proximité et les petites tournées vont devenir une norme incontournable, ne serait-ce que pour des raisons liées aux enjeux climatiques. Donc, je pense que ce sont des investissements qui devraient avoir du sens pour le gouvernement.

**David Myles:** Merci beaucoup.

**Alexandre Curzi:** Tantôt, Mme Thibault a parlé des festivals, entre autres. C'est incontournable. Il y a de gros problèmes de financement là aussi. Vous connaissez déjà toute la rhétorique des acteurs étrangers qui commencent à s'immiscer dans le monde des salles de spectacle et des salles de diffusion au Canada.

**David Myles:** Merci beaucoup.

**Alexandre Curzi:** Merci.

**La présidente:** Monsieur Champoux, la parole est à vous pour deux minutes et demie.

**Martin Champoux:** Merci.

Monsieur Curzi, je reviens vers vous. Nous avons très peu de temps.

Avec la pandémie de la COVID-19, il y a quelques années, on a vu plusieurs artistes, mais aussi des artisans du secteur culturel et des techniciens, entre autres, désertir le secteur pour aller se trouver des emplois qu'ils jugeaient, à juste titre, à l'époque, plus stables et qui leur offraient plus de prévisibilité.

Parlez-moi un peu de l'absence de prévisibilité dans les options de financement qui sont offertes par les gouvernements pour le secteur culturel. Quelles conséquences cela peut-il avoir sur vos membres?

**Alexandre Curzi:** Pour ce qui est des arts vivants, le sous-financement est très problématique. Vous venez de le mentionner. Il y a eu des vagues de suicides chez les musiciens après la pandémie, comme vous devez le savoir...

**Martin Champoux:** C'est vrai.

**Alexandre Curzi:** Il y a eu une explosion des demandes d'aide psychologique, entre autres, à la Fondation des artistes. Beaucoup d'artistes ont abdicqué, et les chiffres montrent que ce phénomène s'accélère.

Alors, effectivement, vous avez raison: il y a un manque criant de financement. En ce qui concerne le secteur de la danse, c'est époustoufflant. Les grandes tournées internationales de spectacles de danse, qui rejaillissaient sur le Canada, ont disparu ou presque. Sérieusement, c'est une dégradation non seulement rapide, mais profonde.

• (1005)

**Martin Champoux:** Il y a aussi un désengagement de la part d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada à l'égard du secteur culturel. On voit qu'il s'est détaché de tout le soutien qu'il offrait aux festivals, entre autres.

Comment percevez-vous ce désengagement du fédéral?

**Alexandre Curzi:** Je ne parlerai pas des autres provinces, mais, au Québec, le mot d'ordre du secteur culturel, c'est de se retourner vers les institutions québécoises, comme le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Société de développement des entreprises culturelles, et ainsi de suite.

Les Québécois sont un peu désabusés. Les artistes québécois et les producteurs québécois se retournent vers les institutions québécoises. Je trouve que c'est problématique, puisqu'une partie importante du financement devrait venir du fédéral.

**Martin Champoux:** On transfère le fardeau au Québec, aux provinces, mais aussi aux municipalités...

**Alexandre Curzi:** Complètement.

**Martin Champoux:** Les petites municipalités sont obligées d'allonger un peu plus de fonds pour soutenir les festivals locaux. C'est donc un problème qui dégringole.

**Alexandre Curzi:** Oui.

Permettez-moi d'ajouter un commentaire. La réalité d'une municipalité, c'est qu'elle n'a pas beaucoup de sous. On offre des spectacles gratuits aux citoyens, ce qui est très bien, mais ça signifie que les artistes travaillent dans des conditions où ils gagnent moins que le salaire minimum et n'ont pas de filet social. Les artistes acceptent ces conditions, parce qu'ils n'ont pas d'autre choix pour survivre. Cette roue va continuer de tourner de plus en plus vite.

**Martin Champoux:** Ce sont toujours les artistes qui sont les derniers à bénéficier des fonds publics, alors que ce sont eux qui donnent le plus, généralement. Ce sont eux, le maillon essentiel de toute cette chaîne-là.

Je vous remercie beaucoup d'être venu au Comité, monsieur Curzi.

**Alexandre Curzi:** Merci, monsieur Champoux.

[Traduction]

**La présidente:** Merci.

Madame Thomas, vous avez maintenant la parole pour une période de cinq minutes.

**Rachael Thomas:** Ce qui est intéressant, c'est que lorsque CBC/Radio-Canada fait quelque chose de bien, les libéraux s'empressent de s'en attribuer le mérite. Cependant, lorsque CBC/Radio-Canada fait quelque chose de mal ou d'embarrassant, les libéraux ne peuvent pas s'en laver les mains assez rapidement. Ils donnent l'excuse qu'il s'agit d'une organisation ou d'une entité indépendante.

En fait, CBC/Radio-Canada relève de ce comité et du ministre. Nous devrions profiter de l'occasion pour demander des comptes aux libéraux lorsqu'un geste répréhensible est posé, comme cela s'est produit au cours des derniers mois. Ils convoquent des participants sous de fausses représentations, puis les humilient. C'est tout à fait inapproprié. Cela brise la confiance du public et constitue une mauvaise utilisation de l'argent des contribuables.

Sur ce, j'aimerais également attirer l'attention sur le fait que c'est la troisième fois cette semaine seulement, et à ce comité seulement, que les libéraux évitent toute forme de reddition de comptes. Dans ce cas-ci, il ne s'agit même pas de leur demander des comptes. C'est CBC/Radio-Canada qui a des comptes à nous rendre.

Je ne comprends pas pourquoi ils sont si allergiques à l'idée de faire la lumière sur ce dossier et de permettre la transparence au su-

jet des actions illégitimes de CBC/Radio-Canada. C'est incroyablement triste. C'est triste pour les Canadiens, parce qu'ils méritent mieux. Il est également triste de constater que les libéraux du Comité ne veulent pas soutenir ces vétérans qui ont été exploités, qui ont été leurrés et à qui on a menti. C'est vraiment désolant.

Je vais céder la parole à mon collègue, M. Diotte.

**Kerry Diotte:** Je suis carrément dégoûté par la façon dont CBC/Radio-Canada a traité ces vétérans. Ils devraient vraiment être ici pour s'expliquer.

Je regardais simplement sur X. Il y a une grande ironie dans le fait que...

**La présidente:** Monsieur Diotte, je suis désolée, mais nous nous enlisons dans une discussion sur une motion alors même que nous avons déjà ajourné le débat à ce sujet. Je vous demanderais de bien vouloir revenir au thème de l'étude. Merci.

**Kerry Diotte:** Je vais conclure rapidement.

La directrice générale de CBC/Radio-Canada nous indique que la société d'État n'hésitera pas à nous le dire si elle fait fausse route. On nous fait valoir que le travail de journalisme est attesté par les faits et que l'on est disposé à rendre des comptes à cet égard.

**La présidente:** Encore une fois, monsieur Diotte, n'êtes-vous pas en train de débattre de la motion au sujet de laquelle nous avons ajourné le débat?

**Kerry Diotte:** Je ne veux pas en débattre. Je dis simplement que CBC/Radio-Canada prétend agir de façon éthique, et qu'elle a enfreint toutes les normes éthiques qui...

**La présidente:** Je comprends que c'est votre sentiment, mais en ce moment, nous avons avec nous des témoins qui sont là pour discuter des espaces créatifs.

**Rachael Thomas:** J'invoque le Règlement. Si vous consultez le Livre vert, ou peut-être même le greffier, madame la présidente, vous constaterez que le Comité dispose d'une grande latitude pour discuter de questions liées à la culture et à l'identité. C'est exactement le cas avec la question qui nous occupe concernant CBC/Radio-Canada. Cela relève de la compétence du ministre et de celle du Comité.

• (1010)

**La présidente:** Ce n'est pas le sujet à l'étude, madame Thomas. Il est question aujourd'hui d'espaces culturels. C'est ce qui pose problème.

Je conviens avec vous que CBC/Radio-Canada relève du mandat de ce comité...

**Rachael Thomas:** J'invoque le Règlement.

**La présidente:** Nous vous écoutons.

**Rachael Thomas:** Vous venez de dire que l'étude de ce comité porte sur les espaces culturels. Si CBC, avec la création de *Northland Tales*, ne s'inscrit pas dans un espace culturel, je vous demanderais de nous préciser où elle se situe.

**La présidente:** Le fait est que nous reprenons la discussion sur une motion alors que nous avons déjà voté pour ajourner le débat au sujet de cette motion, alors nous allons continuer.

**Rachael Thomas:** J'invoque le Règlement.

**The Chair:** S'agit-il d'un véritable rappel au Règlement?

**Rachael Thomas:** Oui.

**La présidente:** D'accord.

**Rachael Thomas:** Mon collègue, M. Diotte, n'a pas du tout parlé de la motion. Il n'en a pas dit un mot. Il parlait de CBC/Radio-Canada. Il en parlait comme d'un espace culturel en traitant des gestes qui y sont posés.

**La présidente:** Je n'ai pas entendu M. Diotte le dire, mais s'il pouvait...

**Rachael Thomas:** Je vous demanderais aussi de préciser en quoi il a fait référence à la motion.

**La présidente:** Il parlait du contenu de la motion. Le greffier est d'accord avec moi.

**Rachael Thomas:** En quoi faisait-il référence à la motion?

**La présidente:** Je ne vais pas permettre d'autres interventions à ce sujet. Nous allons poursuivre.

Monsieur Diotte, si vous avez des questions à poser aux témoins, je vous accorderai vos 15 dernières secondes. Sinon, je vais céder la parole à M. Ntumba pour une période de cinq minutes.

**Kerry Diotte:** Je pense avoir fait valoir mes arguments.

**La présidente:** D'accord.

Monsieur Ntumba, vous avez cinq minutes. Merci.

**Kerry Diotte:** Je pense que ce que CBC/Radio-Canada a fait est terrible.

[Français]

**Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Je vais partager mon temps de parole avec ma collègue Mme Royer.

Madame Thibault, vous nous avez parlé de la création de votre festival. Bien que vous soyez partie, le festival continue de rouler.

Au-delà des salles de création, quel est l'impact des festivals, au Québec et au Canada, en ce qui a trait à l'apport culturel et à la richesse de la diversité canadienne?

**Jenny Thibault:** Dans le cas du Festival de musique émergente en particulier, c'est vraiment un festival qui donne une voix à des artistes de la relève. Il a pour mission de donner une chance aux artistes de se produire dans des conditions professionnelles. C'est super important, parce que, comme on l'a mentionné plus tôt — les gens de l'UDA, notamment —, étant donné que la musique s'est beaucoup numérisée dans les dernières années, avec les plateformes, les artistes musicaux ne réussissent plus à vivre de leur art, parce qu'ils ne vendent plus d'albums et les redevances qu'ils perçoivent des différentes plateformes numériques ne sont vraiment pas adéquates et suffisantes. Donc, le spectacle devient vraiment la pierre angulaire de leur carrière. Il est super important de garder l'accès aux spectacles et à la tournée pour les artistes et de leur offrir de bonnes conditions pour qu'ils soient capables d'en vivre.

Nous avons constaté, dans les dernières années, une inflation des cachets d'artistes pour les spectacles. Quand on produit un festival de musique dans une région éloignée, c'est très lourd. On doit faire venir beaucoup d'artistes et de techniciens, et on doit équiper des salles. Les cachets d'artistes sont en forte hausse, et ça se comprend. Il est donc important de soutenir ces événements, qui offrent souvent une première scène à des artistes émergents. Au fond, ce sont eux, les artistes de demain qui vont faire rayonner le pays à l'international.

Il est important de conserver cet écosystème de petites salles de spectacle et de petits festivals. Selon moi, c'est vraiment du bien commun. C'est de l'argent public qui est investi pour que des projets, comme des festivals, existent. Ils sont souvent soutenus, comme je l'ai dit, par beaucoup de bénévoles et des communautés qui s'investissent corps et âme dans ces événements, et c'est précieux. Il faut conserver ça.

En parallèle, il y a tout l'écosystème de l'industrie du spectacle, avec des lieux, des salles de spectacle où on va présenter des projets plus commerciaux qui vont remplir de grandes salles. Je pense que nous avons besoin, à Montréal, d'avoir de grands festivals qui accueillent des artistes internationaux, mais il faut préserver ce qui est à la base même du développement des talents, donc les lieux indépendants, des festivals régionaux et des festivals dans de petites villes. Ces derniers sont de véritables moteurs économiques et une planche de salut pour les artistes pour qu'ils puissent vivre de leur art.

• (1015)

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Merci beaucoup.

Je passe la parole à ma collègue Mme Royer.

**Zoe Royer (Port Moody—Coquitlam, Lib.):** Merci.

[Traduction]

**La présidente:** Il vous reste une minute et demie.

**Zoe Royer:** Ma question s'adresse à Mme Morin.

Je veux vous parler d'Arts on the Avenue. J'étais conseillère municipale à Port Moody lorsque le maire Don Iveson a pris la parole devant la Fédération canadienne des municipalités. Il parlait de la transformation qui avait lieu à Edmonton.

Il a souligné que la ville était en train de devenir un centre technologique et qu'elle parvenait à attirer les investissements dans son effort de revitalisation, mais pendant que vous parliez, je me disais: « Attendez une seconde, ce sont ces gens-là qui étaient sur place au départ ». Vous êtes en fait à l'origine de ce dynamisme nouveau. J'ai une très brève question pour vous. Comment les organisations artistiques peuvent-elles travailler avec les villes — qui font souvent de la cartographie culturelle et des plans stratégiques concernant les arts — pour avoir accès au Fonds pour bâtir des collectivités fortes aux fins de leurs infrastructures culturelles? Je vous signale qu'il me reste 35 secondes.

**Christy Morin:** Je pense qu'il s'agit de ne pas tarder à nous réunir pour mettre les choses sur la table et déterminer nos priorités. Comme nous le savons, le cycle de quatre ans est incroyablement court. On ne fait que commencer, et un changement nous amène déjà un nouveau groupe de personnes — quand ce ne sont pas les mêmes qui reviennent. Il s'agit d'agir prestement et de trouver des projets qui peuvent être mis en œuvre rapidement. Il est aussi très important pour les villes et les municipalités de veiller à ce que le tout soit durable.

**Zoe Royer:** J'inviterais chaque témoin — madame Kontoyanni, j'avais des questions pour vous également, mais je sais que nous n'avons plus de temps — à nous communiquer d'autres observations par écrit, parce que je sais qu'il y a beaucoup de choses que vous auriez pu et voulu nous dire. Ce serait formidable pour enrichir notre étude.

[Français]

Merci beaucoup.

[Traduction]

**La présidente:** Oui, comme Mme Royer vient de l'indiquer, s'il y a quoi que ce soit que vous n'avez pas réussi à faire consigner au compte rendu aujourd'hui, ou quoi que ce soit qui vous viendrait à l'esprit par la suite, veuillez nous transmettre le tout par l'entremise de notre greffier. Nous pourrons tenir compte de cette information lorsque nous rédigerons notre rapport à l'issue de la présente étude.

Je vous remercie beaucoup de votre participation et de vos excellents témoignages.

La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>